

COMPTE ADMINISTRATIF

2020

BUDGET ASSAINISSEMENT

COLLECTIF

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Compte Administratif 2020 - Budget annexe Assainissement Collectif

Date de transmission de l'acte : 16/04/2021

Date de réception de l'accusé de
réception : 16/04/2021

Numéro de l'acte : DEL-20-080421 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20210408-DEL-20-080421-DE

Date de décision : 08/04/2021

Acte transmis par : Pierre-Marie LAHIERRE

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 8 AVRIL 2021 à 18 HEURES				
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges en présentiel et en visioconférence					
Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
70	60	0	4	2 avril 2021	2 avril 2021

Présents : Irène FELIX, Yann GALUT, Richard BOUDET, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bernadette GOIN-DEMAI, Bruno FOUCHET, Daniel GRAVELET, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Stéphane HAMELIN, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO, Olivier CABRERA, Constance BONDUELLE, Magali BESSARD, Céline MADROLLES, Hugo LEFELLE, Catherine MENGUY, Renaud METTRE, Nadia NEZLIOUI, Alex CHARPENTIER, Frédérique SOULAT, Alain BOUQUIN, Corinne TRUSSARDI, Jean-Pierre PIERRON, Sakina ROBINSON, Mustapha MOUSALLI, Joël ALLAIN, Régis MAUTRE, Marie-Hélène BIGUIER, Jean-Marc BARDI, Philippe MOUSNY, Marcella MICHEL, Philippe MERCIER, Alexia FRANQUES, Justine SINGEOT, Ludwig SPETER-LEJEUNE, Valérie CHANTEFORT, Urbain NTARUNDENGA, Dominique GILLET, Mélanie CELEGATO, Pierre GUILLET, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Nicole HUBERT, Eric LE PAVOUX, Gaëlle FLEURIER-LEFORT, Didier PRUDENT, Franck BRETEAU, Nadine MOREAU, Christine DAGAUD, Annie JACQUET, Yvonne KUCEJ

Absents : Alain MAZE, Martial REBEYROL, Thibaut RENAUD, Philippe DEBROYE

Pouvoirs :

Catherine PALLOT donne pouvoir à Marc STOQUERT
Pierre-Henri JEANNIN donne pouvoir à Céline MADROLLES
Yannick BEDIN donne pouvoir à Corinne TRUSSARDI
France LABRO donne pouvoir à Catherine MENGUY
Elisabeth POL donne pouvoir à Ludwig SPETER-LEJEUNE
Valérie CHAPAT donne pouvoir à Dominique GILLET

Mme Constance BONDUELLE et Mme Alexia FRANQUES sont désignées secrétaires de séance.

Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires

- 20 -

Compte Administratif 2020 - Budget annexe Assainissement Collectif

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire élit un Président spécifique de séance.

M. Richard BOUDET, 2^{ème} Vice-Président, est élu Président de séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la note de présentation des comptes administratifs 2020 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, Ressources Humaines, Contractualisation, Accessibilité et Bâtiments Communautaires du 17 mars 2021 ;

Considérant que le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Assainissement Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	37 941 939,58	Recettes 2020 (d)	11 880 474 ,02
Dépenses 2020 (b)	41 199 301,02	Dépenses 2020 (e)	11 520 126,14
Solde d'exécution 2020 (a-b)	- 3 257 361,44	Résultat exercice 2020 (d-e)	360 347,88
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	- 172 712,85	Résultat exercice 2019 reporté (f)	407 177,72
Solde de clôture (a-b+c) = A	- 3 430 074,29	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	767 525,60

RESTES A REALISER		SYNTHESE	
Restes à réaliser recettes (g)	5 000 000,00	Résultat de fonct. clôture 2020	767 525,60
Restes à réaliser dépenses (h)	1 108 587,36	Solde d'invst de clôture 2020	- 3 430 074,29
Solde restes à réaliser (g-h) =			
B	3 891 412,64	Fonds de roulement avant RAR	- 2 662 548,69
		Solde des RAR	3 891 412,64
Solde de Clôture après RAR =			
A+B	461 338,35	Fonds de roulement après RAR	1 228 863,95

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser en investissement (+ 3 891 412,64 €) :

- **le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 767 525,60 €,**
- **le solde de clôture en investissement est excédentaire de 461 338,35 €.**

M. Richard BOUDET rapporteur entendu,

*Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Mme Irène FELIX, Présidente, sort de la salle et M. Richard BOUDET, Président de séance,
fait procéder au vote du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe
Assainissement Collectif*

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE
par 63 voix "pour" et 1 abstention (Mme MENGUY)

- de donner acte de la présentation faite du Compte Administratif 2020 du budget annexe Assainissement Collectif ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser pour ce budget annexe ;
- d'arrêter les résultats tels qu'ils sont établis dans les documents budgétaires précités ;
- d'adopter le Compte Administratif 2020 du budget annexe Assainissement Collectif.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le **16 AVR. 2021**
Affichage du **14 AVR. 2021**

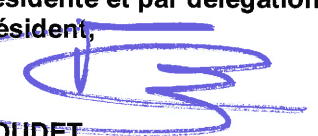
Pour la Présidente et par délégation
La Responsable du Service des Assemblées
Annick GRELAT



Fait à Bourges, le 9 avril 2021



Pour la Présidente et par délégation,
~~Le Vice-Président,~~


Richard BOUDET

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.



NOTE DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

INTRODUCTION	3
1. Le budget Principal	4
1.1. Détermination des résultats 2020	4
1.1.1. Les mouvements réels	4
1.1.2. Les mouvements d'ordre et report à nouveau	5
1.1.3. Les restes à réaliser (RAR)	6
1.2. La section de fonctionnement	7
1.2.1. Les recettes de fonctionnement	7
1.2.2. Les dépenses de fonctionnement	11
1.3. La section d'investissement	14
1.3.1. Les recettes d'investissement	14
1.3.2. Les dépenses d'investissement	15
1.4. Les ratios	17
1.5. La dette	19
2. Les autres budgets à caractère administratif	20
2.1. Le budget Archéologie Préventive	20
2.1.1. Détermination des résultats	20
2.1.2. Les recettes de fonctionnement	20
2.1.3. Les dépenses de fonctionnement	21
2.2. Le budget Technopole Lahitolle	22
2.2.1. Détermination des résultats	22
2.2.2. La section de fonctionnement	23
2.2.3. La section d'investissement	23
2.2.4. La dette	24
2.3. Le budget Activités Locatives assujetties à la TVA	25
2.3.1. Détermination des résultats	25
2.3.2. La section de fonctionnement	26
2.3.3. La section d'investissement	27
2.3.4. La dette	28
3. Les budgets des parcs d'activités en cours d'aménagement	29
3.1. Le budget Parc d'activités de la Voie Romaine	29
3.2. Le budget Parc d'activités du Moutet	31
3.2.1. Détermination des résultats	31
3.2.2. La section de fonctionnement	32
3.2.3. La section d'investissement	32
3.3. Le budget Parcs d'activités aménagés à partir de 2019	33
3.3.1. Détermination des résultats	33
3.3.2. La section de fonctionnement	34
3.3.3. La section d'investissement	34
4. Les budgets à caractère industriels et commerciaux	35
4.1. Le budget Eau	35
4.1.1. Détermination des résultats	35
4.1.2. La section de fonctionnement	37
4.1.3. La section d'investissement	39
4.2. Le budget Assainissement Collectif	41
4.2.1. Détermination des résultats	41
4.2.2. La section de fonctionnement	43
4.2.3. La section d'investissement	45
4.2.4. La dette	47
4.3. Le budget Assainissement Non Collectif	48
4.3.1. Détermination des résultats	48
4.3.2. La section de fonctionnement	48
4.3.3. La section d'investissement	48
5. La dette consolidée, la trésorerie et les garanties d'emprunt accordées	49
5.1. La dette	49
5.2. La trésorerie et les garanties d'emprunt accordées	50

INTRODUCTION

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur établit le **compte administratif** du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice (article L 2121-31 du code général des collectivités territoriales).

Le présent rapport est une synthèse détaillée de chaque budget comportant une consolidation en fin de document et constituant une note de présentation commune à l'ensemble des délibérations budgétaires d'approbation des comptes administratifs.

L'année 2020 restera essentiellement marquée par la crise sanitaire et la crise économique qui en a découlé du fait des épisodes de confinement. Et puis c'est une année qui a vu un changement de gouvernance suite aux élections municipales. Avant d'examiner les résultats de chaque budget, nous pouvons déjà noter deux enseignements de cet exercice budgétaire.

Le premier est que nos **produits de fonctionnement ont été peu affectés par la crise**. Nous avons même bénéficié d'un « bonus » de fiscalité de 1,5 M€ notifié après le vote du BP 2020. Cela tient principalement au décalage global de 2 ans entre l'établissement des cotisations de fiscalité économique par les services fiscaux, et leur perception par notre EPCI. Autrement dit, nous avons bénéficié en 2020 des bons résultats économiques du territoire en 2018. En 2021, nous serons également relativement épargnés dans ce domaine. Mais tout reste à craindre pour 2022...

Le second enseignement est, que fort logiquement, l'avancement global de nos opérations d'investissement de notre EPCI a connu un net ralentissement du fait de la crise. Hormis le chantier de la STEP qui n'a été arrêté qu'environ un mois, de nombreux dossiers ont été différés. **Les taux d'exécution des crédits d'investissement, à l'exception de l'assainissement collectif, sont bien plus faibles que les années antérieures.** Mais, grâce à la STEP, l'année 2020 a été une année record en matière d'investissement, avec 35 M€ de dépenses d'équipement mandatées globalement.

Dans ce contexte, Bourges Plus a mis en œuvre des actions de solidarité en faveur de son territoire :

- D'une part en direction des secteurs économiques les plus impactés par la crise **en créant un fonds de soutien de 1,5 M€ et en instaurant un dégrèvement exceptionnel de CFE** dont la collectivité supportera la charge financière en 2021,
- Et, d'autre part, en direction de la population de l'ensemble de son territoire, **en centralisant l'achat de masques réutilisables**, en partie financés par les communes membres, avec l'aide des services de la Ville de Bourges pour la distribution aux habitants.

En résumé, si Bourges Plus a été relativement peu impactée financièrement par la crise, notre collectivité, par un juste retour auprès de son territoire, a significativement participé à la solidarité, ce qui est bien normal en cette période difficile.

Compte tenu de cette situation, les résultats d'exécution de l'exercice 2020, et en particulier pour le budget principal, sont en sensible amélioration dans le cadre d'une stratégie de maximisation volontaire du fonds de roulement dans la crainte de mauvaises surprises fiscales ultérieures, et de mise à profit des taux d'intérêt faibles captés fin 2020. Ainsi, il a été choisi de ne pas prélever sur le fonds de roulement 2019 et de limiter au maximum le besoin de financement de la section d'investissement fin 2020 en utilisant l'emprunt.

Ainsi, le budget principal clôture l'exercice avec un fonds de roulement, après restes à réaliser de 7,3 M€ comportant 3,5 M€ d'emprunts (2,5 M€ mobilisés et 1 M€ reporté) avant reprise de l'excédent de la Voie Romaine dont le budget dédié est clôturé.

1. Le budget Principal

1.1. Détermination des résultats 2020

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Principal s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020- a	8 679 531,64	Recettes 2020 - d	74 456 095,99
Dépenses 2020 - b	8 382 589,93	Dépenses 2020 - e	71 169 347,95
Solde d'exécution 2020 (a-b)	296 941,71	Résultat exercice 2020 (d-e)	3 286 748,04
Solde d'exécution 2019 reporté - c	- 995 437,86	Résultat exercice 2019 reporté - f	6 457 055,49
Solde de clôture (a-b+c) = A	-698 496,15	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	9 743 803,53
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
	INVT	FONCT	
Restes à réaliser recettes - g	1 000 000,00		Résultat de fonct. Clôture 2020 9 743 803,53
Restes à réaliser dépenses - h	1 788 711,31	984 310,00	Solde d'invnt de clôture 2020 -698 496,15
Solde restes à réaliser (g-h) = B	-788 711,31	-984 310,00	Fonds roulement avant RAR 9 045 307,38
			Solde RAR d'investissement -788 711,31
Solde de Clôture après RAR = A+B	-1 487 207,46	8 759 493,53	Fonds de roulement après RAR d'investissement 8 256 596,07
			Solde RAR fonctionnement -984 310,00
			Fonds roulement après RAR (*) 7 272 286,07

(*) avant intégration du solde du budget de la Voie Romaine (514 920,67 €)

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser :

- le résultat de clôture 2020 de la section de fonctionnement présente un excédent de 8 759 493,53 € ;
- le solde de clôture en investissement est déficitaire à hauteur de - 1 487 207,46 €.

1.1.1. Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2020 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	2019	2020	Var %
Recettes de fonctionnement	73 604 651,22	73 241 546,89	-0,49%
Dépenses de fonctionnement	65 527 376,94	67 074 684,19	2,36%
Autofinancement de l'exercice en €	8 077 274,28	6 166 862,70	-23,65%
Autofinancement en % des recettes	11%	8,4%	
Recettes d'invnt hors emprunt et réserves	2 551 468,46	1 737 261,54	-31,91%
Emprunts	3 500 000,00	2 500 000,00	-28,57%
Dépenses d'invnt hors dette	12 376 100,31	6 220 450,80	-49,74%
Rbt dette	382 847,96	704 907,03	84,12%
Besoin de financement de l'exercice	6 707 479,81	2 688 096,29	-59,92%
Solde de l'exercice	1 369 794,47	3 478 766,41	154%
Résultats antérieurs	4 196 746,50	5 566 540,97	
Fds de roulement avant RAR	5 566 540,97	9 045 307,38	
Solde des restes à réaliser	485 554,52	-1 773 021,31	
Fds de roulement après RAR	6 052 095,49	7 272 286,07	20,16%
Encours de dette au 31/12 - €	9 074 281,67	10 869 385	19,78%
Encours/épargne brute (nbre années)	1,12	1,8	
Encours/Recettes fonct hors FNGIR, FPIC et AC	21%	25%	

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 73 241 546,89 € contre 73 604 651,22 € en 2019, soit une baisse de 0,49 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,36 %, passant de 65 527 376,94 € en 2019 à 67 074 684,19 € en 2020.

Il en résulte un excédent réel de fonctionnement 2020 de 6 166 862,70 € contre 8 077 274,28 € en 2019.

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs et emprunt, les recettes d'investissement s'élèvent à 1 737 261,54 € (2 551 468,46 € en 2019). Les dépenses réelles d'investissement représentent 6 925 357,83 € (12 758 948,27 € en 2019).

Le besoin de financement d'investissement en 2020 de 2 688 096,29 € est couvert par l'autofinancement réel dégagé sur l'année d'où un solde positif à hauteur de 3 478 766,41 €.

Les évolutions de ces postes seront détaillées ci-dessous.

1.1.2. Les mouvements d'ordre et report à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, provisions, écritures de tenue d'actif...) s'équilibrent en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- Opérations d'ordre entre sections :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 094 663.76 € <i>Dt amortissements immobilisations : 3 665 199.04 €</i> <i>Dont VNC cessions : 66 964.72 €</i> <i>Dt provisions pour risque détournement du Pavé 100 000.00 €</i> <i>Dt provisions pour dégrèvement CFE : 200 000.00 €</i> <i>Dt provisions pour avance Fds Renaissance : 62 500,00 €</i>	1 214 549.10 €
Recettes	1 214 549.10 € <i>Dt amortissement des subventions : 409 630.65 €</i> <i>Dt neutralisation amort. des subventions versées : 803 213.73 €</i> <i>Dt moins-values sur cessions : 1 704.72 €</i>	4 094 663.76 €
TOTAL	5 309 212.86 €	5 309 212.86 €

○ Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement :

Il s'agit essentiellement de transformation d'avances versées à l'ANAH en subvention définitive ainsi que l'intégration des frais d'études dans le patrimoine de la collectivité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0 €	242 683,00 €
Recettes	0 €	242 683,00 €

Le résultat de fonctionnement de clôture après prise en compte du report à nouveau de l'exercice 2019 (6 457 055,49€) est porté à **9 743 803,53 €**. **Le solde d'exécution de clôture en investissement**, après prise en compte du solde déficitaire 2019 (- 995 437,86 €) est de **- 698 496,15 €**.

1.1.3. Les restes à réaliser (RAR)

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

○ En section de fonctionnement :

Les restes à réaliser s'élèvent à 984 310 € (dépenses) et correspondent principalement à des subventions engagées mais non encore versées :

- ✓ Dont près de 600 000 € concernant des engagements pris dans le cadre des aides aux entreprises « fonds de relance économique Covid 19 »,
- ✓ Dont 300 000 € restant à verser à l'Université d'Orléans,
- ✓ Dont presque 65 000 € de subventions accordées en matière économique notamment dans le cadre de l'aide à l'implantation commerciale.

○ En section d'investissement :

Les restes à réaliser se décomposent comme suit :

- ✓ En dépenses : 1 788 711,31 € correspondant principalement à des dépenses d'équipement,
- ✓ En recettes : 1 000 000 € correspondant à un contrat d'emprunt souscrit mais non encore mobilisé.

Compte tenu de ces reports de crédits, **le solde définitif de la section d'investissement est déficitaire à hauteur de - 1 487 207,46 €**. C'est ce déficit que le Conseil Communautaire sera invité à couvrir par l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement.

Ainsi, au 31/12/2020, après intégration des restes à réaliser **le fonds de roulement de ce budget est de 7 272 286,07 €**. Il était de 6 052 095,49 € fin 2019. La gestion 2020 augmente ainsi le fonds de roulement de plus de 1,2 M €.

1.2. La section de fonctionnement

1.2.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 comparées à celles de 2019 se répartissent ainsi :

	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
013 Atténuation de charges	341 435,34	281 102.75	-17,67%	0,46%	0,38%
70 Produits des services	3 227 582,00	2 986 702.26	-7,46%	4,39%	4,08%
73 Impôts et taxes	54 963 167,00	55 730 308.00	1,40%	74,67%	76,09%
74 Dotations et participations	13 835 475,76	14 017 524.30	1,32%	18,80%	19,14%
75 Produits de gestion courante	38 579,53	60 432.62	56,64%	0,05%	0,08%
76 Produits financiers	4 275,01	4 766.97	11,51%	0,01%	0,01%
77 Produits exceptionnels	1 194 136,58	160 709.99	-86,54%	1,62%	0,22%
TOTAL	73 604 651,22	73 241 546,89	-0,49%	100,00%	100,00%

a) Atténuations de charges

Il s'agit principalement des recettes liées aux personnels mis à disposition de la faculté de droit ainsi que les remboursements obtenus dans le cadre des absences des agents de la Communauté d'Agglomération.

b) Produits des services

Les principaux postes de ce chapitre sont détaillés ci-après :

- Droits perçus par l'IMEP pour 215 k€, contre 292 k€ en 2019 (effet de la fermeture de l'IMEP en partie sur 2020),
- Ventes de matériaux issus de la collecte sélective pour 409 k€ contre 802 k€ en 2019 (effet baisse des cours).

Ce sont essentiellement ces deux précédents postes qui sont à l'origine de la baisse des produits du chapitre.

Les autres recettes (2 362 k€) portent essentiellement sur :

- les refacturations auprès de la Ville de Bourges, de St Germain-du-Puy au titre des mises à disposition de personnel et des prestations de services,
- les refacturations aux budgets annexes (1 216 k€) et autres collectivités (notamment CCAS : 200 000 €, et Agglobus : 240 000 €) pour la mise à disposition de personnel et la refacturation de frais divers,
- les participations des communes aux achats de masque réutilisables (139 K€).

Rappelons que les remboursements de charges liées aux mutualisations de services sont imputés sur l'attribution de compensation (Ville de Bourges), et qu'il n'y a plus, à compter de 2020, de mise à disposition de personnel auprès du PETR.

c) Impôts et taxes

Le tableau ci-après détaille le chapitre 73 (Impôts et taxes).

en €	CA 2019	CA 2020
TH	14 837 349	14 979 219
CFE	14 323 008	15 234 839
CVAE	10 327 596	10 166 711
TEOM	11 435 575	11 606 962
TASCOM	1 710 997	1 796 121
IFER	1 066 626	1 105 438
Autres (rôles supp)	971 693	553 558

TAFNB	213 665	229 849
TFNB	35 059	36 177
FPIC	41 599	21 434
TOTAL	54 963 167	55 730 308

Ce chapitre connaît une progression de 1,4% par rapport à 2019 qui s'explique en grande partie par la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), qui, avec + 6,37 %, témoigne du fort élargissement de la base taxable constituée de la valeur locative des biens immobiliers affectés aux activités économiques. Il s'agit, pour 2020, de la valeur des biens en 2018. Cela traduit donc, avec un effet différé de 2 ans, le développement économique « physique » sur notre territoire.

La CVAE (Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises), qui est le 2^{ème} autre principal impôt économique, évolue toutefois à la baisse de 1,56 %. La période de référence est également 2018, mais :

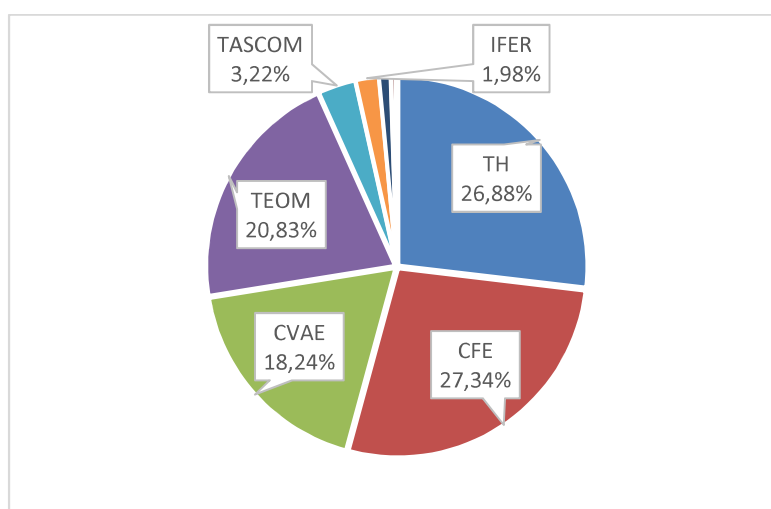
- d'une part, elle est assise sur la valeur ajoutée (et dépend donc fortement du chiffre d'affaires),
- et d'autre part, son mode de perception s'échelonne sur deux ans, avec des modulations de versement au titre d'acomptes et de soldes, qui ne traduisent pas la réalité d'un seul exercice d'exploitation, mais la combinaison de deux ; l'évolution négative constatée sur 2020 est à rechercher dans cette particularité que nous subissons régulièrement maintenant les années paires depuis 2016.

Nous avons donc deux impôts économiques qui évoluent en sens opposés, pour des raisons différentes, et en grande partie pour une activité qui remonte à 2 ans.

En raison de ce décalage temporel, les ressources fiscales économiques n'ont pas été impactées par la crise sanitaire, qui aura plus certainement un effet en 2022.

Il convient de noter également que Bourges Plus a nettement moins perçu de rôles fiscaux supplémentaires. Ils correspondent à des rectifications apportées par les services fiscaux, venant s'ajouter aux rôles généraux notifiés en début d'année. L'année 2020 a connu une diminution de plus de 40% Il s'agit principalement de CFE au titre d'années antérieures (omissions et régularisations diverses). Cette évolution a atténué sensiblement la progression globale du chapitre 73.

Enfin, la TH (Taxe d'Habitation) est venue financer nos dépenses pour la dernière fois en 2020 au titre des résidences principales. La totalité de la TH représente près de 15 M€ en 2020. Et pour cette dernière année, la TH a perdu sa place de 1^{er} impôt au profit de la CFE.



S'agissant de la TEOM, le produit perçu en 2020 s'élève à 11 606 962 €, soit +1,5% par rapport à 2019, essentiellement sous l'effet de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives (+0,9%) et des variations physiques des bases, et cela, comme pour l'ensemble des autres taxes, sans modification des taux votés.

Comme chaque année, les annexes budgétaires qui accompagnent la maquette du CA, comportent l'état A7.3.1. de répartition de la TEOM qui recense l'ensemble des dépenses et des recettes au titre de la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères ».

A compter de 2020, cet état intègre dorénavant, conformément à la réglementation, des dépenses indirectes en lien avec l'objet du service concerné. Ce n'était pas le cas précédemment, et seules figuraient des dépenses directes imputées sur la rubrique fonctionnelle 812 « collecte et traitement des ordures ménagères ».

Une comptabilité analytique est ainsi mise en place, dans le sens des méthodes usuellement appliquées par les entreprises. Les clés de répartition retenues sont :

- Affectation de charges hors frais financiers par ventilation des dépenses réelles nettes de fonctionnement de la rubrique fonctionnelle 020 (administration générale) au prorata du rapport égal à :
(somme des dépenses réelles de fonctionnement du 812)/(total des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal)

Clé utilisée comme suit :

- ✓ Au BP de l'année n, à partir de l'analytique de l'année n-1,
- ✓ Au CA de l'année n, à partir de l'analytique.

- Affectation de charges financières du budget principal, au prorata du rapport égal à :
(dépenses réelles d'investissement du 812/dépenses réelles totales du budget principal)
Au BP et au CA, en fonction de l'analytique n-1.

d) Dotations et participations

Ce chapitre de recettes se décompose comme suit :

Dotations et participations	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019
Dotation de compensation	9 957 714,00	9 775 656,00	-1,83%
Dotation d'intercommunalité	1 316 382,00	1 432 781,00	+8.81%
Allocations compensatrices	1 197 337,00	1 262 478,00	+5,43%
Autres (envt/OM/IMEP)	1 364 042,76	1 546 609,30	+13.34%
TOTAL	13 835 475,76	14 017 524,30	+1,32%

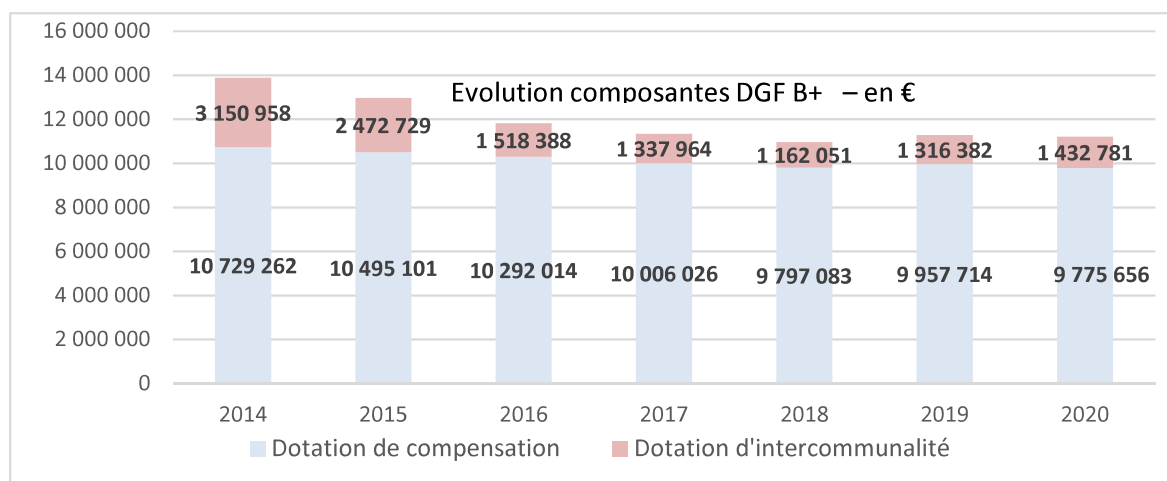
- La dotation de compensation

En tant que variable d'ajustement de l'enveloppe « normée » des dotations de l'Etat, cette dotation baisse inexorablement chaque année, au rythme d'environ 2% par an. Si elle a exceptionnellement augmenté en 2019, c'est du fait de l'intégration de Mehun-sur-Yèvre qui nous a transféré sa dotation.

- La dotation d'intercommunalité (DI)

Cette dotation a progressé de près de 9%. Nous avons ici bénéficié de l'augmentation de notre Coefficient d'Intégration Fiscale qui est passé de 0,3256 en 2019 à 0,3347 en 2020.

C'est cette évolution dans « le bon sens » de notre CIF, et donc de la dotation d'intercommunalité, qui permet de maintenir globalement le niveau de notre DGF :



- Les allocations compensatrices

Il s'agit des allocations versées par l'Etat pour compenser tout ou partie des pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur dans le domaine de la fiscalité économique (CVAE et CFE) et de la fiscalité des ménages (taxe d'habitation).

Elles se décomposent comme suit :

en €	2019	2020
Compensation CET (CFE+CVAE)	137 136	151 786
Compensation TH	1 047 289	1 110 692
DCRTP	12 912	0
TOTAL	1 197 337	1 262 478

Il convient de noter que :

- La collectivité ne perçoit plus de DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle), auparavant perçue par Cœur de Berry sur le territoire de Mehun-sur-Yèvre. Cette compensation disparaît après seulement un an de garantie ;
- La compensation en matière de CET (Contribution Economique Territoriale) ne concerne pratiquement plus que celle au titre de l'exonération des contribuables à la base minimum de CFE réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 5 000 € ;
- Pour la TH : effet plein de l'intégration de Mehun-sur-Yèvre qui a augmenté le nombre de contribuables bénéficiaires au titre de la TH intercommunale ; il s'agit des exonérations bénéficiant aux personnes à revenus modestes.

- Autres dotations

Elles peuvent être synthétisées comme suit :

En €	2019	2020
Soutiens au tri des déchets	1 154 058,33	888 498,87
IMEP	123 791,82	74 923,24
DGD urbanisme	10 000,00	1 962,00
Diverses subventions	76 192,61	581 225,19
TOTAL	1 364 042,76	1 546 609,30

Le principal poste demeure celui des soutiens au tri des déchets dont la diminution n'est qu'apparente puisqu'en 2019, le niveau constaté provenait d'une insuffisance de rattachements à l'exercice fin 2018.

Sur 2020, il convient surtout de noter :

- 198 k€ de subventions de l'Etat pour l'achat de masques,
- 328 k€ de subventions globalement perçues au titre des opérations Cœur de Ville et NPNRU,
- 32 k€ versés par la Région au titre du fonctionnement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat.

e) Produits de gestion courante

Ces recettes représentent 60 432.62 € en 2020. Il s'agit de différents loyers et redevances perçus (opérateurs de téléphonie, délégataires, OCAB, ...)

f) Produits financiers et exceptionnels

Il s'agit de la rémunération des avances versées à la SEM TERRITORIA, titulaire des concessions d'aménagement de certaines zones d'activités.

1.2.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2020, comparées à celles de 2019, se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	CA 2019	CA 2019	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
011 - Charges à caractère général	11 694 367,93	12 316 712,50	5,32%	17,85%	18,36%
012 - Charges de personnel	15 473 084,28	15 496 522,96	0,15%	23,61%	23,10%
014 - Atténuations de produits	29 684 638,00	26 678 091,76	-0,02%	45,30%	44,25%
65 - Autres charges courantes	8 438 893,21	9 311 150,35	10,34%	12,88%	13,88%
66 - Charges financières	136 659,27	136 786,96	0,09%	0,21%	0,20%
67 - Charges exceptionnelles	99 734,25	135 419,66	35,78%	0,15%	0,20%
TOTAL	65 527 376,94	67 074 684,19	2,36%	100,00%	100,00%

a) Charges à caractère général

Les dépenses augmentent de 5.32 % par rapport à l'exercice 2019 soit une variation en euros de 622 k€.

Deux postes sont essentiellement à l'origine de cette évolution :

- la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » :

Les différents contrats payés à ce titre (sur la nature 611) passent de 8 918 k€ en 2019 à 9 098 k€ en 2020 (soit + 180 k€, représentant une augmentation de 2%). Ces dépenses ne cessent de progresser, année après année. Les années futures connaîtront encore des augmentations fortes, et dès 2021, compte tenu des coûts croissants des prestations, en lien avec les évolutions normatives et du tarif de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) dont l'évolution est inscrite dans la Loi ;

- et l'opération à caractère exceptionnel réalisée en 2020, en lien direct avec la crise sanitaire, qui a consisté à acquérir des masques barrières pour l'ensemble des communes (soit 385 k€ pour 193 000 masques).

Cette action a bénéficié d'une subvention de l'Etat et de participations des communes membres. Une convention avec la Région a également permis d'acquérir des équipements de protection (19 k€).

Ces deux postes, avec 565 k€ expliquent la quasi-totalité de l'évolution du chapitre 011.

b) Charges de personnel

Les charges de personnel sont quasiment stables par rapport à 2019. Elles comprennent,

- D'une part les dépenses liées au personnel employé directement par Bourges Plus : 14,9 M€ (contre 14,8 M€ en 2019).
- D'autre part, le personnel mis à disposition par les communes pour l'exercice de missions pour lesquelles la collectivité est compétente à la suite de transferts de compétences (ex : entretien des zones d'activités) et à certaines mises à disposition : 588 k€ (contre 662 k€ en 2019).

Au final, ce sont 250 k€ de crédits votés qui n'ont pas été réalisés en 2020, année qui n'était certainement pas la plus propice pour procéder aux divers recrutements envisagés. L'effet « report » se traduira au BP 2021.

c) Atténuations de produits

Les dépenses sont les suivantes :

Atténuation de produits	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019
Attribution de compensation versée	23 258 776,00	23 177 650,00	-0,35%
Contribution FNGIR	5 855 385,00	5 855 385,00	0,00%
FPIC	570 477,00	622 584,00	+9,13%
Dégrèvements de fiscalité	0,00	22 472,76	
TOTAL	29 684 638,00	29 678 091,76	-0,02%

Ce chapitre est resté stable par rapport à 2019 principalement sous l'effet du quasi maintien du niveau des attributions de compensations (AC) versées aux communes. Les AC ont été toutefois réduites de 81 k€ en 2020 essentiellement en lien avec la prise de compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines). Il ne s'agit toutefois que d'une imputation provisoire. L'évaluation définitive des charges financières transférées interviendra en 2021.

La contribution au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) est restée stable également.

Notre contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a en revanche progressé de plus de 9%. Elle représente 46,28% du montant total prélevé sur l'ensemble intercommunal, contre 44,91% en 2019, dans le cadre du pacte financier conclu avec les communes et des modalités de répartition dérogatoire qui y sont prévues.

Enfin, les dégrèvements de fiscalité constatés en 2020 concernent la TASCOM. Ces dégrèvements accordés par l'Administration Fiscale s'imposent à notre collectivité.

d) Autres charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe notamment les subventions versées, la contribution au SDIS, les indemnités des élus et les subventions d'équilibre aux budgets annexes.

Autres charges de gestion courante	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019
Service incendie	4 487 787,00	4 492 920,00	+0,11%
Indemnités élus	455 475,82	584 461,80	+28,32%
Contributions aux organismes de regroupement	372 199,81	402 077,63	+8,02%
Subv. Fonctionnement organismes publics	507 000,00	523 651,00	+3,28%
Subv. Fonctionnement personnes droit privé	1 379 451,81	1 976 714,95	+43,29%
Subvention équilibre aux budgets annexes	1 234 194,63	1 329 595,37	+7,73%
Autres	2 784,14	1 729,60	-37,8%
TOTAL	8 438 893,21	9 311 150,35	10,34%

- Contingent incendie

Bourges Plus bénéficie d'une quasi-stabilité de ce poste qui représente près de 7% de son budget.

- Indemnités élus

L'évolution constatée fait suite au nouveau régime d'indemnités voté en juillet 2020 qui ouvre notamment le bénéfice aux conseillers communautaires n'ayant pas de délégations.

- Contributions aux organismes de regroupement

Elles ont été les suivantes :

	2019	2020
PETR	158 379,97	206 627,67
SI DE LA VALLEE DE YEVRE (SIVY)	99 229,30	99 229,30
SIAB3A	63 148,00	63 266,00
SYNDICAT DU CANAL DU BERRY	32 806,01	32 954,66
SYNDICAT MIXTE PAYS DE BOURGES	18 636,53	
	372 199,81	402 077,63

- Subventions aux organismes publics

Elles sont essentiellement constituées des subventions à :

- l'Université d'Orléans dans le cadre de l'antenne de la Fac de Droit à Bourges (300 000 €),
- l'INSA (150 000 €),
- et à l'ENSA (26 000 €) notamment dans le cadre de LA BOX.

- Subventions aux personnes de droit privé

La création du fonds de soutien aux entreprises dans le cadre de la crise COVID explique en grande partie l'évolution de ce poste. Le premier fonds de soutien de 500 000 € a été mandaté à hauteur de 392 500 €. Le 2^{ème} fonds de soutien décidé fin 2020 à hauteur de 600 000 € figure en restes à réaliser.

Les autres principaux bénéficiaires sont :

- La Mission Locale : 128 600 €
- L'OCAB : 95 800 €, dont 25 800 € dans le cadre de l'opération « bons d'achats » destinée à remercier les bénévoles ayant distribué les masques à la population
- L'AD2T dans le cadre de la compétence tourisme : 584 784 €
- Le délégataire de l'Aéroport : 292 415 €
- Les délégataires des aires des gens du voyage : 167 772 €
- ...

- Subventions d'équilibre aux budgets annexes

Elles se répartissent comme suit :

	2018	2019	2020
Budget annexe Archéologie Préventive	369 419,33 €	166 887,33 €	351 118.67
Budget annexe Technopole Lahitolle	454 495,04 €	522 386,79 €	405 881.13
Budget annexe Activités locatives	421 795,36 €	544 920,51 €	572 595.57
TOTAL	1 245 709,73 €	1 234 194,63 €	1 329 595.37

L'évolution de la contribution pour l'archéologie est en lien avec la baisse d'activité en matière de chantiers de fouilles.

e) Charges financières

Les charges financières du budget Principal sont stables, malgré les mobilisations d'emprunts réalisées en 2020 (2,5 M€), grâce aux conditions obtenues.

f) Charges exceptionnelles

Au sein des 135 k€ mandatés en 2020, il faut tout particulièrement noter :

- 63 025 € de subvention exceptionnelle versée à l'AD2T dans le cadre de la mise en place d'un plan media au niveau national en matière de tourisme
- 40 000 € de soutien financier au tournoi qualificatif olympique de basket féminin.

1.3. La section d'investissement

1.3.1 Les recettes d'investissement

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Recettes d'investissement - hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
10 - FCTVA	607 332,81	523 384,38	-13,82%	5,26%	12,05%
1068 - Résultat mis en réserves	5 484 665,62	104 923,34	-98,09%	47,54%	2,42%
13 - Subventions d'inv	1 574 108,71	1 104 038,94	-29,86%	13,65%	25,43%
16 - Emprunt nouveau	3 500 000,00	2 500 000,00	-28,57%	30,34%	57,57%
23 - Immobilisations en cours	2 541,94	10 342,00	+307%	0,02%	0,24%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	67 374,01		0,00%	1,55%
45 - Travaux pour comptes de tiers	367 485,00	32 122,21	-91,26%	3,19%	0,74%
TOTAL	11 536 134,08	4 342 184,88	-62,36%	100,00%	100,00%

a) FCTVA

La diminution de ces recettes provient de celle des dépenses d'équipement réalisées en 2020.

b) Réserves

Il s'agit de la part du résultat qui a été affecté en investissement afin de financer le besoin de financement de la section d'investissement fin 2019.

c) Subventions d'investissement

Les principales subventions perçues, d'un montant de 1 104 038,94 € sont listées ci-après :

- 154 219 €, au titre de GEPU, dans le cadre d'une attribution de compensation perçue en investissement conformément à la dernière CLECT de 2020,
 - soit 3 310 € versés par Saint-Germain du Puy
 - et 150 909 € par Bourges,
- 293 786,30 € de solde de la subvention TEPCV pour la mise en œuvre du plan vélo intercommunal,
- 112 591,54 € de solde de subvention DSIL au titre de l'aménagement de la rue Louis Mallet,
- 197 505,59 € de subvention de la DRAC pour les travaux de l'ENSA,
- 143 589,76 € de participation de la Ville de Bourges aux titres d'investissements informatiques,
- ...

d) Emprunt (cf. partie dette point 1.5).

e) Immobilisations en cours

Il s'agit d'un reversement d'excédent versé (convention ANAH).

f) Autres immobilisations financières

Les 67 304,01 € correspondent à un remboursement partiel de l'avance consentie au budget annexe Parc d'activités du Moutet.

g) Travaux pour compte de tiers

Ecritures équilibrant les opérations facturées dans le cadre des travaux annexes à l'aménagement de la rue Louis Mallet.

1.3.2. Les dépenses d'investissement

Elles se présentent ainsi :

Dépenses d'investissement - hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
Opérations d'équipement	10 605 887,07	5 810 174,68	-45,22%	83,13%	83,90%
26 - Immobilisations financières	464 156,00	154 956,00	-66,62%	3,64%	2,24%
27 - Autres immo. financières	1 001 870,81	251 600,00	-74,89%	7,85%	3,63%
16 - Remboursements d'emprunts	382 847,96	704 907,03	+84,12%	3,00%	10,18%
45 - Travaux pour comptes de tiers	304 186,43	3 720,12	-98,78%	2,38%	0,05%
TOTAL	12 758 948,27	6 925 357,83	-45,72%	100,00%	100,00%

a) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont en recul de plus de 45% par rapport à 2019. Elles se comparent à l'exercice 2019 comme suit :

Chapitres opérations - hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019
11 - Bâtiments administratifs	887 981,43	700 811,95	-21,08%
12 - Aires accueil gens du voyage	28 181,63	21 886,66	-22,34%
15 - Voirie communautaire	2 445 488,05	307 690,96	-87,42%
16 - ZA transférées	662 430,83	452 951,27	-31,62%
18 - Développement économique	357 916,50	309 550,53	-13,51%
21 - Solidarité Communautaire	2 089 905,71	801 925,46	-61,63%
22 - Aides au logement	1 798 080,00	1 544 150,00	-14,12%
26 - Eliminations déchets	293 314,94	410 604,44	39,99%
27 - Compétence Incendie	38 541,24	25 409,18	-34,07%
28 - Formation continue	5 302,93	47 000,29	786,31%
29 - Enseignement supérieur	455 553,44	724 321,27	59,00%
30 - Politique de la Ville	36 990,00	6 325,00	-82,90%
31 - Documents d'urbanisme	237 711,56	30 252,72	-87,27%
32 - Plan vélo intercommunal	376 418,36	99 330,08	-73,61%
33 - Equipements structurants	579 492,67	22 920,00	-96,04%
34 - Projets aménagements et dev. Territoire	312 577,78	184 745,31	-40,90%
35 – Gestion des eaux pluviales urbaines		120 299,56	
TOTAL	10 605 887,07	5 810 174,68	-45,22%

Les principales opérations sont détaillées ci-après :

- Opération 11 : Bâtiments administratifs

Les dépenses 2020 de ce chapitre ont principalement consisté en l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pour environ 589 k€ (670 k€ en 2019).

- Opération 12 : Aires d'accueil gens du voyage

Il s'est principalement agi de travaux sur l'aire de Saint-Germain du Puy (sanitaires).

- Opération 15 : Voirie Communautaire

Les crédits mandatés en 2020 correspondent au solde de l'aménagement de la rue Louis Mallet à Bourges.

- Opération 16 : Parcs d'activités

Les dépenses 2020 comprennent 120 000 € de participation versée à la SEM TERRITORIA au titre du financement de la prolongation de la rue Denys Dodart dans la ZAC de Beaulieu.

Les travaux réalisés sur 2020 ont principalement concerné la rue de Suède, près de l'Echangeur.

- Opération 18 : Développement Economique

Il s'agit principalement :

- ✓ Des opérations concernant l'aéroport : 51 k€
- ✓ De subventions versées à des prestataires privés pour favoriser le développement économique du territoire : 122 k€
- ✓ De l'acquisition d'un système de comptage de piétons pour mesurer la fréquentation du Centre-Ville (64 k€)

- Opération 21 : Solidarité communautaire

Les fonds versés en 2020 ont concerné :

- ✓ la création de la Maison de la Culture à Bourges : 400 k€ (3,3 M€ versés cumulés fin 2020 sur 3,5 M€ accordés),
- ✓ les fonds de concours aux communes (4G) pour 353 k€
- ✓ le financement du projet Canal de Berry à Vélo : 49 k€

- Opération 22 : Aides au logement

Ce chapitre comprend :

- ✓ 466 k€ au titre des aides à la pierre
- ✓ 360 k€ versés à l'ANAH
- ✓ 718 k€ versés à Val de Berry dans le cadre du protocole « Bourges Habitat » conclu fin 2017 : ce montant correspond aux dépenses que le bailleur a pu justifier afin de prétendre à l'aide de Bourges Plus.

- Opération 26 : Collecte et traitement des déchets

Les dépenses de l'exercice 2020 représentent au total 410 k€ :

- ✓ dont 161 k€ de travaux sur la déchèterie des 4 vents (mise aux normes),
- ✓ dont 98 k€ pour l'achat de bacs et 54 k€ de colonnes enterrées,
- ✓ dont 30 k€ dans le cadre de Cœur de Ville.

Ce chapitre ne comprend pas l'apport en capital de 155 k€ à la SPL « Tri Berry Nivernais ».

- Opération 29 : Enseignement supérieur

Deux postes sont à signaler :

- ✓ les travaux de rénovation de l'ENSA qui font partie des travaux fléchés dans l'enveloppe Action Cœur de Ville : 301 k€ en 2020,
- ✓ le versement d'une subvention d'équipement au Département du Cher pour l'extension des locaux de l'INSA : 375 k€ (montant versé cumulé fin 2020 = 625 k€ sur un total de 1 M€).

- Opération 31 : Documents d'urbanisme

Ce chapitre regroupe les dépenses effectuées par la collectivité pour l'élaboration :

- ✓ du plan local d'urbanisme intercommunal : 10 k€,
- ✓ du règlement local de publicité : 16 k€,
- ✓ des frais d'enquête publique relatifs au PLU de Saint-Germain du Puy : 3 k€.

- Opération 32 : Plan vélo intercommunal

En 2020, il s'est surtout agi de solder la réalisation des bandes cyclables de la rue Louis Mallet à Bourges et de réaliser des études d'aménagement de futurs tronçons.

- Opérations 33 : Equipements structurants

Ce chapitre comprend le solde des études menées sur le centre aquilodique (études faune/flore ; 23 K€).

- Opérations 34 : projets d'aménagement et de développement du territoire

Il faut surtout noter :

- ✓ L'acquisition auprès de la Ville de Bourges de parcelles rue Latécoère pour 63k€, parcelles qui ont été cédées la même année à une entreprise,
- ✓ Les études destinées à l'amélioration de l'habitat (55 k€),
- ✓ Les études relatives à l'élaboration du plan local de l'habitat (24 k€),
- ✓ La démolition et le désamiantage du bâtiment situé dans le quartier Felix Chedin « la Petite Vitesse ».

- Opérations 35 Gestion des eaux pluviales urbaines

Les interventions ont concerné Bourges (en majorité) et Saint-Germain du Puy.

b) Les autres dépenses d'investissement

- Immobilisations financières

Elles ont consisté à apporter 155 k€ à la SPL « TRI BERRY NIVERNAIS » au titre des 50% de capital social restant à verser. Bourges Plus détient ainsi des actions dans cette société publique locale à hauteur de 309 912 €.

- Remboursement du capital des emprunts : Cf. partie dette (point 1.5).
- Travaux pour compte de tiers : solde de l'opération Louis Mallet

1.4. Les ratios

Le tableau ci-dessous reprend les ratios financiers obligatoires. Les montants des dépenses et recettes de fonctionnement sont neutralisés des montants des reversements de fiscalité figurant au chapitre 014 (attributions de compensation, FNGIR et FPIC).

RATIOS BUDGET PRINCIPAL	unités	CA 2019	CA 2020	Moyenne nationale 2018
Pop INSEE		106 729	105 507	
1 - DRF/pop	€/hab	336	354	365
2 - Pdots impôts directs/pop	€/hab	408	418	335
2bis - Idem hors reversement	€/hab	129	137	165
3 - RRF/pop	€/hab	412	413	437
4 - Dep ept brut (hors 204)/pop	€/hab	54	30	87
5 - encours dette/pop	€/hab	85	103	341
6 - DGF/pop	€/hab	106	106	92
7 - Dep de personnel/%	% des DRF	43,2%	41,4%	38,4%
9 -Indicateur (DRF + Rbt K) / RRF	% des RRF	82,5%	87,5%	90,8%
10 - Dep eqpt/RRF	% des RRF	13,1%	7,3%	19,8%
11- Dette/RRF	% des RRF	20,7%	25,0%	77,9%

Les moyennes nationales présentées sont les plus récentes données connues à ce jour. Elles constituent des éléments de comparaison dont il faut toutefois relativiser l'interprétation compte tenu des diversités d'EPCI (diversités de strates démographiques, de modes de gestion, de compétences exercées...). A tout le moins, c'est un « repère » indicatif.

Ces ratios appellent les observations suivantes :

- ✚ **Ratio 1 - Dépenses réelles de fonct/pop** : elles progressent par rapport à 2019 et se rapprochent de la moyenne nationale de 2018.
- ✚ **Ratio 2 - Produits des impositions directes/pop** : la progression traduit le dynamisme des impôts économiques, tout particulièrement la CFE
- ✚ **Ratio 2 bis - Produits des impositions directes hors reversements de fiscalité/pop** : même remarque, avec toutefois un solde disponible qui demeure inférieur à la moyenne nationale, ce qui illustre le poids de ces reversements (FPIC, FNGIR, AC).
- ✚ **Ratio 3 - Recettes réelles de fonct/pop** : elles restent quasiment stables, ce qui illustre la diminution globale des recettes non fiscales
- ✚ **Ratio 4 - Dépenses d'équipement brut/pop (hors chapitre 204)** : en baisse en lien avec l'impact de la crise sur les investissements.
- ✚ **Ratio 5 - Encours dette/pop** : sous l'effet des mobilisations de l'exercice, ce ratio progresse tout en restant très en dessous du ratio national
- ✚ **Ratio 6 - DGF/pop** : le niveau par habitant reste stable (mais diminution en valeur absolue)
- ✚ **Ratio 7 - Dépenses de personnel/dép de fonct** : elles diminuent d'environ 2 points de pourcentage, grâce à leur quasi stabilité en valeur absolue
- ✚ **Ratio 9 - Marge d'autofinancement courant (%)** : cette marge se mesure par différence à 100% ; elle baisse de 5 points de pourcentage par rapport à 2019 en lien avec les évolutions constatées des charges et produits de fonctionnement
- ✚ **Ratio 10 - Dép. d'eqpt brut/recettes fonctionnement** : même constat que pour le ratio 4

✚ **Ratio 11 - Encours de dette/recettes de fonctionnement** : notre ratio ne représente que le tiers de la moyenne nationale, et confirme notre faible endettement.

1.5. La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette du budget principal s'établit à 10 869 385 € (9 074 292 € fin 2019). Au cours de l'exercice, ont été réalisées les opérations suivantes :

- mobilisation d'un emprunt de 2 500 000 €, reporté de 2019, auprès de la Société Générale, durée 15 ans, taux variable, index Euribor 3 mois + 0,42%, Euribor 3 mois flooré à 0 (Taux payé au 31/12 = 0,42%).
- signature d'un contrat avec le Crédit Agricole, portant sur 1 000 000 €, mobilisable au plus tard en juin 2021 ; durée 15 ans, taux fixe 0,29%, qui figurera dans les reports de l'exercice 2020.

L'annuité a représenté 704 907,04 € de capital remboursé, et 140 641,55 € d'intérêts payés.

Le taux d'intérêt moyen de la dette au 31/12/2020 était de 1,24% (contre 1,50% fin 2019) avec une durée de vie résiduelle moyenne de 13 ans et 6 mois.

La dette consolidée est présentée en fin de document.

2. Les autres budgets à caractère administratif

2.1. Le budget Archéologie Préventive

2.1.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Archéologie Préventive » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)		Recettes 2020 (d)	751 803,19
Dépenses 2020(b)		Dépenses 2020 (e)	751 803,19
Solde d'exécution 2020 (a-b)	0	Résultat exercice 2020 (d-e)	0
Solde d'exécution 2019 reporté (c)		Résultat exercice 2019 reporté (f)	
Solde de clôture (a-b+c) = A	0	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	0

Ce budget ne comporte aucune écriture au niveau de la section d'investissement. **La section de fonctionnement** est équilibrée en dépenses et en recettes et **le solde d'exécution nul**.

Les principales écritures inscrites en section de fonctionnement sont détaillées ci-dessous. De manière globale, l'activité du service est en baisse par rapport à l'exercice comptable 2019.

Malgré la crise sanitaire, la plupart des opérations de diagnostics archéologiques se sont poursuivies (6 opérations reportées mais maintenues et une reportée en 2021), mais les prévisions concernant les chantiers de fouilles ont dû être revues, l'Etat ayant annulé la prescription de fouilles au niveau du 25 rue de Sarrebourg et la fouille concernant le projet de Rocade Nord-Ouest ayant été décalée. Néanmoins, une petite opération de fouille supplémentaire a été conduite à Saint-Doulchard au lieu-dit « Le Détour du Pavé » qui a engendré des recettes sur 2020 et sur 2021.

2.1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, s'élèvent à 751 803.19 € et sont composées comme suit :

- Recettes de fouilles à hauteur de 176 231.28 € (contre 621 774.82 € en 2019).

Il s'agit des recettes liées à :

- la fouille lancée dans le cadre du projet de Rocade Nord-Ouest : 111 259.40 €,
- la fouille du site « détour du Pavé » à St Doulchard : 47 493.88 €
- ainsi que 17 478 € de recettes d'expertises effectuées par le service archéologie à la demande de l'INRAP et de la Ville d'Orléans.

- Autres produits des services : 1 276.91 €

Il s'agit des recettes de location de l'exposition consacrée aux résultats de la fouille ZA Avaricum intitulée « un quartier au fil du temps, au fil de l'eau » ainsi que la vente de livres édités par le service.

- Participations et subventions perçues :

Plusieurs participations ont été perçues sur l'exercice 2020 :

- Subvention pour les opérations de diagnostic archéologique : 186 323.33 €

Le Ministère de la Culture a attribué une subvention au service d'archéologie préventive en compensation des travaux engagés pour 8 opérations de diagnostic archéologique entre le 1er juin 2018 et le 30 mai 2019.

Cette somme étant calculée en fonction du nombre de diagnostics réellement effectués sur la période de référence, de leur surface et de la complexité des opérations, elle est très fluctuante. Ainsi :

- sur l'exercice 2017, la Communauté d'Agglomération avait perçu 164 488,75 €, pour la période entre le 1^{er} juin 2015 et le 30 mai 2016,

- alors que la collectivité avait touché 92 419.92 € sur l'exercice 2018 et 99 663.37 € sur l'exercice 2019.

○ Subvention pour le chantier des collections (mise aux normes des collections antérieures à 2012) :

En 2020, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a apporté son soutien financier pour une deuxième campagne de chantier des collections à hauteur de 21 800 € correspondant à 6 mois de travail.

- Remboursement de rémunérations suite à l'absence d'agents pour raison médicale : 12 543.60 €.
- Produits exceptionnels : 2 608.36 €
- Autres Produits divers : 1.42 €

2.1.3 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, correspondant à 751 803.19 €, sont constituées comme suit :

- 138 777.39 € de charges à caractère général dont :
 - 35 697.21 € de dépenses réalisées dans le cadre de l'activité de fouilles,
 - 32 835.41 € de dépenses réalisées dans le cadre de l'activité de diagnostics,
 - 70 244.77 € de dépenses non individualisables par activité et comprenant notamment les frais liés au bâtiment.

- 595 586.65 € de charges de personnel contre 666 213.36 € en 2019.

A noter qu'un agent permanent du service est en congé longue maladie et qu'il a été nécessaire de le remplacer par un contractuel embauché à l'année. De plus, les salaires des contractuels présents au premier trimestre ont été maintenus malgré le confinement. Enfin, le salaire d'un agent contractuel ayant eu un accident du travail sur un chantier de fouille a été maintenu, et le service a dû recruter un autre agent pour le remplacer.

- Autres charges de gestion courante : 3 445.95 €.
- Charges exceptionnelles : 13 993.20 €

Le service Archéologie loue régulièrement des « roulottes ». Or, l'un de ces équipements a été volé et il a donc fallu indemniser le loueur.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, il a été nécessaire que la collectivité verse une subvention d'équilibre d'un montant de 351 118.67 € (montant 2019 : 166 887.33 €), les recettes propres du service ne permettant pas de couvrir l'intégralité des charges imputées sur ce budget.

2.2 Le budget Technopole Lahitolle

Depuis le 1^{er} juillet 2016, ce budget retrace uniquement les dépenses liées à l'aménagement de la zone Lahitolle ainsi que les dépenses d'entretien et d'animation du site, les opérations concernant l'hôtel d'entreprises et le centre d'affaires étant imputées sur le nouveau budget annexe Activités Locatives assujetties à la TVA.

2.2.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Technopole Lahitolle » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	1 591 219,43	Recettes 2020 (d)	591 561,46
Dépenses 2020 (b)	1 655 692,11	Dépenses 2020 (e)	292 870,97
Solde d'exécution 2020 (a-b)	-64 472,68	Résultat exercice 2020 (d-e)	298 690,49
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	-365 057,91	Résultat exercice 2019 reporté (f)	0,00
Solde de clôture (a-b+c) = A	- 429 530,59	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	298 690,49
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
	INVT		
Restes à réaliser recettes (g)	148 500,00	Résultat de fonct. Clôture 2020	298 690,49
Restes à réaliser dépenses (h)	17 659,90	Solde d'invnt de clôture 2020	- 429 530,59
Solde restes à réaliser (g-h) =			
B	130 840,10	Fonds de roulement avant RAR	- 130 840,10
		Solde des RAR	130 840,10
Solde de Clôture après RAR =			
A+B	-298 690,49	Fonds de roulement après RAR	0,00

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date. Sur l'exercice 2020, il n'y a pas de restes à réaliser sur la section de fonctionnement.

En investissement, les reports suivants ont été inscrits :

- Dépenses d'équipement pour 17 659.90 €
- - Recettes d'équipement pour 148 500.00 € (subvention DSIL)
- Solde des restes à réaliser : 130 840.10 €

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser d'investissement dont le solde s'élevait au 31/12/2020 à + 130 840,10 € :

- la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 298 690,49 € ;
- le solde de clôture en investissement est déficitaire de – 298 690,49 €.

Le solde de clôture du budget annexe Technopole Lahitolle toutes sections confondues est donc nul.

2.2.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement, s'élèvent à 591 561,46 € comprenant :

- 184 812 € de produits de cessions (parcelles CE 265 et CE 296) en vue de la construction d'une nouvelle résidence étudiante et d'un immeuble à usage tertiaire,
- 868,33 € de redevances diverses,
- 405 881,13 € de subvention du budget principal en grande partie destinée à couvrir l'annuité de dette.

b) Les dépenses de fonctionnement

En 2020, les dépenses de fonctionnement représentent 292 870,97 € et sont constituées :

- des dépenses d'exploitation pour un montant de 81 719.41 €, comprenant l'entretien, l'éclairage public, les taxes foncières,
- des charges financières : 24 073,56 €
- des dotations aux amortissements (écritures d'ordre) : 2 266.00 €
- des opérations d'ordre suite aux cessions :
 - sortie de l'actif des parcelles vendues : 83 367.46 €
 - constatation de plus-values : 101 444.54 €

2.2.3 La section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

Le montant des recettes d'investissement est de 1 591 219.43 €. Elles sont détaillées ci-après :

- Excédents de fonctionnement capitalisés : 368 057.91 €

Il s'agit de l'excédent de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au 31 décembre 2019.

- Subventions : 751 390.27 €

La collectivité bénéficie d'une subvention DSIL dans le cadre des travaux de création d'une voie nouvelle et de liaisons douces sur la ZAC de Lahitolle. Le montant total de la subvention allouée est de 1 290 000 €. En 2020, la collectivité a perçu 2 acomptes pour un montant total de 751 390.27 €.

- Opérations d'ordre : 187 078.00 €
 - sortie de l'actif des parcelles vendues : 83 367.46 €
 - constatation de plus-values : 101 444.54 €
 - amortissement des biens : 2 266.00 €

- Opérations patrimoniales : 284 693.25 €

Il s'agit des avances versées dans le cadre des marchés de travaux. Cette opération est neutre comptablement, une écriture similaire étant également effectuée en dépense d'investissement.

b) Les dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 1 655 692.11€. Elles se décomposent comme suit :

- Frais d'études dans le cadre de la 2^{ème} tranche de travaux Lahitolle : 1 058 224.47 €

Cette opération gérée dans le cadre d'une autorisation de programme a pour objet la réalisation de voiries secondaires permettant une liaison entre la rue Maurice Roy et la rue Emile Hilaire Amagat, ainsi qu'une liaison piétonne entre la place Gribeauval et la rue de la Salle d'armes,

- Autres dépenses d'équipement : 26 107.72 €

Il s'agit de dépenses concernant la réalisation de travaux urgents de conservation sur certains bâtiments ainsi que des dépenses dans le cadre de la préparation des futurs travaux en lien avec la 3^{ème} tranche d'aménagement de la zone.

- Dépenses liées à la dette : 286 666.67 €,

- Opérations patrimoniales : 284 693.25 €

Il s'agit des avances versées dans le cadre des marchés de travaux. Cette opération est neutre comptablement, une écriture similaire étant également effectuée en recettes d'investissement.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, il a été nécessaire que la collectivité verse une subvention d'équilibre d'un montant de 405 881,13 € pour couvrir les charges de fonctionnement ainsi que le déficit d'investissement de l'année 2019 et les restes à réaliser.

2.2.4 La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette s'établit à 3 008 333 €, avec un taux moyen d'intérêt de 0.74 %, pour une durée de vie résiduelle moyenne de 10 ans et 4 mois.

2.3. Le budget Activités Locatives assujetties à la TVA

Le budget annexe « Activités Locatives » regroupe toutes les activités locatives de la Communauté d'Agglomération soumises à TVA situées dans les quartiers Chancellerie, Comitec, Esprit I, Pôle capteur et Lahitolle.



2.3.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Activités locatives » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	616 811,95		Recettes 2020 (d)	1 339 548,38
Dépenses 2020 (b)	671 007,12		Dépenses 2020 (e)	1 162 214,55
Solde d'exécution 2020 (a-b)	-54 195,17		Résultat exercice 2020 (d-e)	177 333,83
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	-130 096,87		Résultat exercice 2019 reporté (f)	0,00
Solde de clôture (a-b+c) = A	-184 292,04		Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	177 333,83
RESTES A REALISER			SYNTHESE	
	INVT	FONCT		
Restes à réaliser recettes (g)	46 000,00		Résultat de fonct. Clôture 2020	177 333,83
Restes à réaliser dépenses (h)	19 041,79	20 000,00	Solde d'invnt de clôture 2020	-184 292,04
Solde restes à réaliser (g-h) = B	26 958,21	-20 000,00	Fonds de roulement avant RAR	- 6 958,21
Solde de Clôture après RAR = A+B	-157 333,83	157 333,83	Solde des RAR Fonds de roulement après RAR	6 958,21
				0,00

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

Sur l'exercice 2020, 20 000 € de restes à réaliser sont inscrits en dépenses de la section de fonctionnement (protocole transactionnel signé en 2020 mais n'ayant pas fait l'objet de versement avant la clôture budgétaire).

En investissement, les reports suivants ont été inscrits :

- Dépenses d'équipement pour 19 041.79 €
- - Recettes d'équipement pour 46 000.00 € (subvention)
- Solde des restes à réaliser : 26 958.21 €

La section d'investissement présente un solde de clôture déficitaire de 184 292,04 €.

Après prise en compte des restes à réaliser d'investissement, le solde de clôture de la section d'investissement est de - 157 333,83 €.

La section de fonctionnement présente quant à elle, un excédent de clôture de 177 333,83 € avant prise en compte des restes à réaliser (dépenses : 20 000 €).

Afin de couvrir le besoin de financement du budget activités locatives, il est proposé d'inscrire 157 333,83 € en réserves de la section d'investissement (compte 1068) et d'inscrire 20 000 € en report à nouveau de la section de fonctionnement.

Le solde de clôture du budget annexe Activités locatives toutes sections confondues est donc nul.

2.3.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 068 388,38 € et comprennent :

- des recettes locatives réparties comme suit :
 - Loyers des immeubles : 353 096,05 € contre 318 049,37 € en 2019
 - Charges locatives supportées par Bourges Plus et refacturées aux locataires : 142 675,60 € contre 133 191,19 € en 2019.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des recettes de loyers :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019
Chancellerie	114 342,02	132 479,83	159 372,03	20,30%
Comitec	74 388,24	71 428,30	61 813,41	-13,46%
Hotel d'entreprises Lahitolle	39 417,45	44 909,15	49 192,65	9,54%
Centre d'affaires Lahitolle	19 036,09	19 789,57	16 609,88	-16,07%
Locaux Esprit I	72 349,20	36 978,68	53 354,20	44,28%
Locaux Pôle Capteur	12 177,12	12 463,84	12 753,88	2,33%
TOTAL	331 710,12	318 049,37	353 096,05	11,02%

- La subvention d'équilibre versée par le Budget Principal qui permet d'équilibrer le budget.

b) Les recettes d'ordre

Il s'agit des écritures concernant la quote-part des subventions amortissables : 271 160 € (montant identique réalisé en dépenses d'investissement).

c) Les dépenses réelles

En 2020, les dépenses de fonctionnement représentent 719 590,84 € alors qu'elles étaient de 660 849,67 € en 2019. Elles sont constituées comme suit :

- dépenses d'exploitation des différents bâtiments : 595 870,06 €,
 - dont taxes foncières : 159 849 €

- dont frais de gardiennage : 89 169.12 €
- dont marché de prestations de service pour l'accompagnement des entreprises : 130 000 €
- charges financières : 64 584.27 €,
- autres charges de gestion courante : 31 981.05 €

Au cours de l'année 2020, à la demande du comptable de la DDFIP de Bourges, la collectivité a approuvé des états de perte sur créances irrécouvrables. Il s'agit de créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement malgré toutes les actions engagées par la DDFIP ou ayant bénéficié d'une décision juridique s'opposant à toute action de recouvrement (liquidation judiciaire).

- charges exceptionnelles
 - 21 501.42 € de subventions exceptionnelles.

Suite au 1^{er} confinement, la collectivité a mis en œuvre une mesure d'exonération de loyers:

- ✓ Exonération de 3 mois pour les locataires de la pépinière d'entreprises soit 3 810.87 € d'aides
- ✓ Exonération de 2 mois pour les locataires de la Chancellerie soit 17 690.55 € d'aides
- 5 654.04 € correspondant à des annulations de titres sur exercices antérieurs.

d) Les dépenses d'ordre

Il s'agit des écritures de dotations aux amortissements : 442 623.71 € (montant identique réalisé en recettes d'investissement).

La réglementation impose aux collectivités de procéder à l'amortissement de tous les immeubles productifs de revenus. Pour limiter l'impact de ces dotations en section de fonctionnement, les subventions perçues dans le cadre de la réalisation de ces locaux sont également amorties.

2.3.3 La section d'investissement

a) Les recettes réelles

Les recettes d'investissement représentent 174 188.24 € et comprennent :

- 151 074.55 € d'excédents de fonctionnement capitalisés. Il s'agit de la totalité de l'excédent de fonctionnement comptabilisé au 31/12/2019 affecté en investissement pour la couverture du besoin de financement constaté fin 2019,
- 8 283.36 € de participations versées par des locataires ayant demandé des travaux d'aménagement spécifiques lors de la signature des baux,
- 14 830.33 € de dépôts de garantie versés par de nouveaux locataires,

b) Les recettes d'ordre

Il s'agit des écritures de dotations aux amortissements : 442 623.71 € (montant identique réalisé en dépenses de fonctionnement)

c) Les dépenses réelles

Les dépenses de la section d'investissement s'établissent à 399 847.12 € et se décomposent comme suit :

- remboursement du capital de la dette, à hauteur de 302 255.27 €,
- reversement des dépôts de garantie lors de la fin des locations : 4 783.66 €,

- et des dépenses d'équipement pour 92 808.19 € :
 - dont 46 093.39 € pour le bâtiment situé zone Esprit I,

La Communauté d'Agglomération a effectué des aménagements pour permettre la location d'une partie du local à la Ville de Bourges pour le stockage des réserves des musées. Ces travaux seront refacturés au locataire (RAR fin 2020 : 46 000 €).

- dont 25 075.46 € pour le bâtiment pôle capteur,
- dont 9 128.21 € pour le bâtiment situé à la Chancellerie,
- dont 7 213.96 € pour le bâtiment du centre d'affaires Lahitolle,
- dont 3 293.98 € pour l'hôtel d'entreprises,
- dont 2 003.19 € pour le bâtiment Comitec.

d) Les dépenses d'ordre

Il s'agit des écritures liées à la comptabilisation des quotes-parts des subventions amortissables : 271 160 € (montant identique réalisé en recettes de fonctionnement)

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, il a été nécessaire que la collectivité verse une subvention d'équilibre d'un montant de 572 595.57 € pour couvrir les charges de fonctionnement ainsi que le déficit d'investissement de l'année 2020 et les restes à réaliser.

2.3.4. La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette de ce budget annexe s'établit à 4 046 537 €. Cette dette est composée de 8 emprunts souscrits auprès de 4 organismes bancaires. Le taux moyen au 31/12/2020 est de 1.56 % et la durée de vie résiduelle moyenne de 13 ans et 11 mois.

3. Les budgets des parcs d'activités en cours d'aménagement

Sont regroupés sous cette thématique:

- Le Parc d'activités de la Voie Romaine,
- Le Parc d'activités du Moutet,
- ainsi que les parcs d'activités aménagés à partir de 2019 qui sont désormais regroupés dans un seul budget annexe, le suivi financier étant individualisé par opération comme la réglementation l'impose.

Pour mémoire, le Conseil Communautaire a approuvé le projet de création de 2 zones d'aménagement concerté aux abords de l'échangeur autoroutier sur 2 sites en décembre 2007 :

- la zone de l'échangeur renommée ensuite Voie Romaine entre la rocade et la RN 151,
- la zone du Moutet au sud de la RN 151.

Les parcs d'activités gérés par Bourges Plus sont des espaces aménagés par la collectivité, en vue d'être vendus à des entreprises pour l'exercice de leurs activités économiques. Ces sites d'accueil ont pour objectif de renforcer et de structurer le tissu économique local grâce à une offre foncière et immobilière adaptée. Cette offre foncière est complétée par des équipements en voirie ainsi que divers aménagements (aire de stationnement, signalétique, espaces verts...).

3.1 Le budget Parc d'activités de la Voie Romaine

S'agissant d'un budget de zones d'activités économiques, les dépenses d'aménagement sont intégralement imputées en fonctionnement puis transférées en investissement par opérations d'ordre budgétaires.

L'aménagement du parc d'activités de la Voie Romaine situé entre la Rocade et la RN 151 est terminé, la dernière parcelle cessible ayant été vendue au cours de l'année 2018. L'aménagement de ce parc a permis l'installation des entreprises suivantes : une base logistique Intermarché, Recticel : fabricant de mousse polyuréthane et les établissements Monin.



Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Parc d'Activités de la Voie Romaine » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	0,00	Recettes 2020 (d)	0,00
Dépenses 2020 (b)	0,00	Dépenses 2020 (e)	0,00
Solde d'exécution 2020 (a-b)	0,00	Résultat exercice 2020 (d-e)	0,00
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	0,00	Résultat exercice 2019 reporté (f)	514 920,67
Solde de clôture (a-b+c) = A	0,00	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	514 920,67
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
	INVT		
Restes à réaliser recettes (g)		Résultat de fonct. Clôture 2020	514 920,67
Restes à réaliser dépenses (h)		Solde d'invnt de clôture 2020	0,00
Solde restes à réaliser (g-h) = B		Fonds de roulement avant RAR	514 920,67
		Solde des RAR	0,00
Solde de Clôture après RAR = A+B	0,00	Fonds de roulement après RAR	514 920,67

Après prise en compte des résultats antérieurs :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement en 2020 présente un excédent de 514 920,67 € ;
- le solde de clôture en investissement étant nul.

Toutes les opérations d'aménagement étant terminées sur ce parc d'activités et toutes les parcelles cessibles ayant été vendues, le Conseil Communautaire lors de la séance du 8 novembre 2020 a demandé au comptable de la DDFIP de procéder aux opérations de dissolution de ce budget annexe.

L'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2020 va être transféré par le comptable de la DDFIP sur le budget principal de la collectivité. Cette « recette exceptionnelle » apparaîtra en report à nouveau de la section de fonctionnement lors du BP 2021 du budget principal de la collectivité.

3.2 Le budget Parc d'activités du Moutet

Tout comme le budget annexe Parc d'Activités de la Voie Romaine, s'agissant d'un budget de zones d'activités économiques, les dépenses d'aménagement sont intégralement imputées en fonctionnement puis transférées en investissement par opérations d'ordre budgétaires.

En 2014, la Communauté d'Agglomération a décidé de créer, près de l'entrée de l'autoroute A 71 au sud de la RN 151 une nouvelle zone d'activités. Son périmètre s'étend sur 44 hectares et fait l'objet de différentes phases de travaux avec notamment la création d'infrastructures.



3.2.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Parc d'Activités du Moutet » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	241 103,12	Recettes 2020 (d)	1 613 362,04
Dépenses 2020 (b)	1 135 929,62	Dépenses 2020 (e)	1 403 331,02
Solde d'exécution 2020 (a-b)	-894 826,50	Résultat exercice 2020 (d-e)	210 031,02
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	67 374,01	Résultat exercice 2019 reporté (f)	938 793,46
Solde de clôture (a-b+c) = A	- 827 452,49	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	1 148 824,48
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
INVT			
Restes à réaliser recettes (g)	0,00	Résultat de fonct. Clôture 2020	1 148 824,48
Restes à réaliser dépenses (h)	0,00	Solde d'inv't de clôture 2020	- 827 452,49
Solde restes à réaliser (g-h) = B	0,00	Fonds de roulement avant RAR	321 371,99
Solde de Clôture après RAR = A+B	- 827 452,49	Solde des RAR	0,00
		Fonds de roulement après RAR	321 371,99

Après prise en compte des résultats antérieurs :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 1 148 824,48 € ;
- le solde de clôture en investissement est déficitaire de 827 452,49 €, aucun reste à réaliser n'ayant été constaté fin 2020.

Conformément au principe de l'équilibre budgétaire des budgets annexes de zones d'activités qui s'apprécie en prenant en considération les spécificités de la comptabilité de stock, même si la section d'investissement présente un déficit au 31 décembre, il n'y a pas besoin d'effectuer de virement des excédents de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (compte 1068). L'intégralité du résultat excédentaire de fonctionnement sera inscrite en report à nouveau de la section de fonctionnement.

3.2.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 613 362.04 € et comprennent :

- le produit de la vente d'un terrain pour 411 296 € à LOXAM (12 853 m²),
- des participations :
 - acompte n°3 de 83 510.43 € versé par l'Etat (enveloppe DSIL) pour la création d'infrastructures routières.

Cette action est soutenue par l'Etat (arrêté du 19/06/2017) à hauteur de 25.81% du coût prévisionnel des travaux (3 873 939.19 € HT), soit une aide prévisionnelle globale de 1 000 000 €. Fin 2020, la collectivité avait perçu de la part de l'Etat 348 983.05 € d'acomptes.

- 50 000 € de participation perçue du Conseil Départemental dans le cadre d'une convention signée avec cette collectivité pour la réalisation du giratoire situé sur le domaine public de la RD2151.
- des recettes d'ordre de fonctionnement correspondant aux écritures de transfert des dépenses de fonctionnement en compte de stocks : 1 068 555.61 €

b) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 403 331.02 € et sont constituées par :

- des dépenses de travaux pour l'aménagement du Parc d'Activités : 1 162 227.90 €.
- des écritures d'ordre dans le cadre d'écritures de régularisation des stocks : 241 103.12 €.

3.2.3 La section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement comprennent uniquement des mouvements d'ordre liés à la variation des stocks de terrains pour un montant de 241 103.12 € (montant équivalent en dépenses de fonctionnement).

b) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent

- Chapitre 16 : Dettes

En 2020, compte tenu des résultats de l'exercice 2019 de ce budget annexe, il a été procédé à un remboursement partiel de l'avance consentie par le budget principal : 67 374.01 €

Au 31/12/2020, le montant de l'avance consentie par le budget principal est de 2 083 137 €.

- Opérations d'ordre : 1 068 555.61 €

Il s'agit des écritures de suivi des stocks de terrains.

Au 31 décembre 2020, les stocks de terrain sur ce budget sont les suivants :

- nature « 3351 - travaux en cours – terrains » : 480 924.72 €
- nature « 3555 – travaux – terrains aménagés » : 2 429 664.34 €.

3.3 Le budget Parcs d'activités aménagés à partir de 2019

Tout comme les autres budgets annexes liés aux parcs d'activités, s'agissant d'un budget de zones d'activités économiques, les dépenses d'aménagement sont intégralement imputées en fonctionnement puis transférées en investissement par opérations d'ordre budgétaires.

Afin de limiter le nombre de budgets annexes, la collectivité a décidé en 2019 de créer ce nouveau budget annexe pour retracer l'ensemble des opérations effectuées dans le cadre de l'aménagement de nouveaux parcs d'activités. Pour le moment, ce budget ne comporte que les dépenses liées à l'opération d'aménagement de la zone d'activités Détour du Pavé située à Saint Doulchard. Conformément à la réglementation, lorsque ce budget comprendra plusieurs opérations d'aménagement, chacune fera l'objet d'un suivi individualisé.

L'aménagement de la zone économique « Détour du Pavé » porte sur une superficie de 48 954 m², ce qui permet la création d'une seule parcelle. La cession est intervenue en 2020.

3.3.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Parcs d'Activités aménagés à partir de 2019 » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	0,00	Recettes 2020 (d)	920 425,84
Dépenses 2020 (b)	0,00	Dépenses 2020 (e)	15 862,34
Solde d'exécution 2020 (a-b)	0,00	Résultat exercice 2020 (d-e)	904 563,50
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	0,00	Résultat exercice 2019 reporté (f)	0,00
Solde de clôture (a-b+c) = A	0,00	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	904 563,50
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
INVT			
Restes à réaliser recettes (g)	0,00	Résultat de fonct. Clôture 2020	904 563,50
Restes à réaliser dépenses (h)	0,00	Solde d'invnt de clôture 2020	0,00
Solde restes à réaliser (g-h) = B	0,00	Fonds de roulement avant RAR	904 563,50
		Solde des RAR	0,00
Solde de Clôture après RAR = A+B	0,00	Fonds de roulement après RAR	904 563,50

Après prise en compte des résultats antérieurs :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 904 563,50 € ;
- le solde de clôture en investissement est nul ; aucun reste à réaliser n'ayant été constaté fin 2020.

3.3.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement

En 2020, la collectivité a cédé pour 885 200 € la seule parcelle en cours de viabilisation de ce parc d'activités au Groupe Vincent SA.

Les autres recettes concernent :

- Facturation du prorata de taxe foncière sur cession : 4 594.37 €
- Régularisations comptables suite rattachement surestimé fin 2019 : 30 631 €

b) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 15 862.34 € et sont constituées par des travaux et dépenses accessoires pour l'aménagement du Parc d'Activités.

Pour mémoire, fin 2019, les dépenses prévisionnelles de travaux faisant l'objet de marchés avaient été rattachées à l'exercice 2019, même si les aménagements doivent se dérouler jusqu'au printemps 2021.

3.3.3 La section d'investissement

Aucune opération n'a été réalisée en 2020.

Au 31/12/2020, le montant de l'avance consentie par le budget principal restant à rembourser est de 1 001 870.81 €.

4. Les budgets à caractère industriels et commerciaux

La collectivité exerce les compétences Eau et Assainissement. Conformément au code général des collectivités territoriales, la Communauté d'Agglomération a constitué des budgets annexes pour la gestion de ces services publics industriels et commerciaux. Ces budgets annexes sont votés en équilibre et doivent être financés par les recettes liées à l'exploitation de leurs activités, le budget principal ne pouvant pas leur verser de subventions.

4.1. Le budget Eau

4.1.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Eau s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	5 597 575,04	Recettes 2020 (d)	12 411 397,81
Dépenses 2020 (b)	3 239 303,05	Dépenses 2020 (e)	9 769 023,34
Solde d'exécution 2020 (a-b)	2 358 271,99	Résultat exercice 2020 (d-e)	2 642 374,47
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	-1 903 720,47	Résultat exercice 2019 reporté (f)	2 088 670,99
Solde de clôture (a-b+c) = A	454 551,52	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	4 731 045,46
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
Restes à réaliser recettes (g)	0,00	Résultat de fonct. clôture 2020	4 731 045,46
Restes à réaliser dépenses (h)	1 062 478,13	Solde d'invst de clôture 2020	454 551,52
Solde restes à réaliser (g-h) = B	- 1 062 478,13	Fonds de roulement avant RAR	5 185 596,98
Solde de Clôture après RAR = A+B	- 607 926,61	Solde des RAR	- 1 062 478,13
		Fonds de roulement après RAR	4 123 118,85

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 4 731 045,46 €,
- le solde de clôture en investissement est déficitaire de - 607 926,61 €

a) Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2020 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	2019	2020	Evolution 2020/2019
Recettes réelles fonctionnement	12 605 119,51	12 121 095,04	-3,84%
Dépenses réelles fonctionnement	6 748 787,11	6 746 865,98	-0,03%
Autofinancement de l'exercice en €	5 856 332,40	5 374 229,06	-8,23%
Autofinancement en % des recettes	46,5%	44,3%	-4,57%
Recettes d'inv hors emprunt et réserves	100 925,63	40 500,00	-59,87%
Dépenses d'inv hors dette	4 677 240,49	1 918 256,93	-58,99%
Rbt dette	472 417,78	1 030 743,35	118,18%
Besoin de financement de l'exercice	5 048 732,64	2 908 500,28	-42,39%
Solde de l'exercice	807 599,76	2 465 728,78	205,32%
Résultats antérieurs y compris 1068	1 912 268,44	2 719 868,20	42,23%
Fds de roulement avant RAR	2 719 868,20	5 185 596,98	90,66%
Solde des restes à réaliser	-543 135,21	-1 062 478,13	95,62%
Fds de roulement après RAR	2 176 732,99	4 123 118,85	89,42%
Encours de dette au 31/12 - €	5 045 107,03	4 046 536,00	-19,79%
Encours/épargne brute (nbre années)	0,86	0,75	-12,60%
Encours /recettes fonct	40,02%	33,38%	-16,59%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 12 121 095.04 € contre 12 605 119.51 € en 2019, soit une baisse de 3.84 % liée en partie à la modification du calendrier de relève des compteurs.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont stables à 6 746 865.98 €.

Il en résulte un excédent réel de fonctionnement de 5 374 229.06 € contre 5 856 332.40 € en 2019, soit une baisse de 8.2% par rapport à l'année précédente.

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs, les recettes d'investissement s'élèvent à 40 500 €.

Les dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipement et remboursement de la dette) s'élèvent à 2 949 000.28 €.

b) Les mouvements d'ordre et report à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, écritures de tenue d'actif...) hors opérations patrimoniales s'équilibrent en dépenses et en recettes de la manière suivante :

	Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	Amortissement des biens	3 022 157.36	Amortissement des subventions	290 302.77
	Sous total	3 022 157.36	Sous total	290 302.77
RECETTES	Amortissement des subventions	290 302.77	Amortissement des biens	3 022 157.36
	Sous total	290 302.77	Sous total	3 022 157.36
TOTAL		3 312 460.13	TOTAL	3 312 460.13

Le résultat de fonctionnement de clôture, après prise en compte du report à nouveau de l'exercice 2019 (2 088 670,99 €) est de **4 731 045,46 €**.

Le solde d'exécution de clôture en investissement, après prise en compte du résultat négatif 2019 (-1 903 720,47€) est de **454 551,52 €**.

c) Les restes à réaliser

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

Sur l'exercice 2020, il n'y a pas de restes à réaliser sur la section de fonctionnement. En investissement, des reports de dépenses ont été inscrits à hauteur de 1 062 478,13 €.

Compte tenu de ces reports de crédits, le besoin de financement de clôture de la section d'investissement est de 607 926,61€. Le montant disponible en fonctionnement s'établit donc à 4 123 118,85 €, soit le besoin de financement de la section d'investissement après RAR, corrigé du résultat de fonctionnement (5 185 596,98 €).

4.1.2 La section de fonctionnement

La collectivité assure le service de distribution d'eau en régie pour l'ensemble des communes membres, hormis la commune de Mehun-sur-Yèvre. En effet, sur cette commune, un prestataire privé (Veolia) assure l'activité dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

a) Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 comparées à celles de 2019 se répartissent ainsi :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
013 Atténuation de charges	21 889,62	18 600,63	-15,03%	0,17%	0,15%
70 Produits des services	12 223 295,21	11 980 120,22	-1,99%	96,97%	98,84%
74 Dotations et participations	159 218,34	23 192,51	-85,43%	1,26%	0,19%
75 Produits de gestion courante	86 379,00	93 577,45	8,33%	0,69%	0,77%
77 Produits exceptionnels	114 337,34	5 604,23	-95,10%	0,91%	0,05%
TOTAL	12 605 119,51	12 121 095,04	-3,84%	100,00%	100,00%

Les principaux postes sont détaillés ci-après.

- Produits des services :

Ce poste est principalement constitué :

- du produit des ventes d'eau : 8 840 298,87 €
- contre-valeur redevance prélèvement : 286 713,42 €
- les locations de compteurs : 1 397 429,39 €
- les frais d'accès aux services : 67 935,98 €
- la redevance pollution domestique perçue par la collectivité et reversée intégralement à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 1 177 953,97 €
- les recettes perçues dans le cadre de travaux réalisés par Bourges Plus refacturés à des tiers s'élèvent à 172 123,41 €.

- Produits de gestion courante :

Ils représentent 93 k€ en 2020 et sont composés principalement des redevances versées par les opérateurs téléphoniques ayant une antenne sur des bâtiments exploités par Bourges Plus.

- Produits exceptionnels :

Ce chapitre retrace toutes les recettes exceptionnelles et notamment :

- les recouvrements sur créances admises en non-valeur,
- les pénalités diverses versées par des usagers.

b) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2020, comparées à celles de 2019, se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
011 - Charges à caractère général	1 880 037,59	1 833 808,42	-2,46%	27,86%	27,18%
012 - Charges de personnel	3 092 605,00	3 132 073,75	1,28%	45,82%	46,42%
014 - Atténuations de produits	1 189 692,58	1 177 953,97	-0,99%	17,63%	17,46%
65 - Autres charges courantes	176 261,21	116 916,47	-33,67%	2,61%	1,73%
66 - charges financières	112 354,42	236 289,30	110,31%	1,66%	3,50%
67 - Charges exceptionnelles	297 836,31	249 824,07	-16,12%	4,41%	3,70%
TOTAL	6 748 787,11	6 746 865,98	-0,03%	100,00%	100,00%

Les principaux postes sont détaillés ci-après.

- Charges à caractère général :

Ce poste s'établit à 1 833 808,42 € soit une baisse de 47 000 € par rapport à 2019. Les dépenses les plus importantes sont :

- Achat d'eau : 243 k€ ;

La collectivité gère directement plusieurs captages mais compte tenu de la configuration des réseaux et de l'histoire de leur création, une partie des communes sont desservies par de l'eau achetée auprès d'autres collectivités : le SMIRNE, le SMAERC, le SMEAL et le SMERSE.

- Fluides (eau, électricité, gaz) : 272 k€, montant en très légère baisse par rapport à l'année 2019 (281 k€),
- Entretien et réparations sur biens mobiliers et immobiliers : 222 680,71 €,
- Fournitures de petits équipements : 204 632,35 €,
- Locations mobilières et immobilières : 51 169,62 €,
- Redevances versées à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre des prélèvements d'eau : 253 420,45 €.

- Charges de personnel :

Ce chapitre s'élève à 3 132 073,75 € et regroupe les dépenses :

- liées aux agents directement affectés au service,
- ainsi que celles liées aux personnels imputés sur le budget Principal mais exerçant une partie de leurs activités pour le compte de la compétence eau.

- Atténuations de produits :

La collectivité facture pour le compte de l'Agence de l'Eau les redevances pollution. Les sommes réellement perçues par la collectivité sont ensuite reversées à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

- Autres charges courantes :

Sur l'année 2020, il s'agit principalement :

- des dépenses liées aux admissions en non valeurs et créances éteintes : 84 017,78 €.

Chaque année, le comptable de la DDFIP de Bourges présente des états de perte sur créances irrécouvrables. Il s'agit de créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement malgré toutes les actions engagées par la DDFIP ou ayant bénéficié d'une décision juridique s'opposant à toute action de recouvrement (liquidation judiciaire par exemple),

- de la participation au SMIRNE et SMERSE pour l'alimentation de la Commune de St Michel de Volangis,
- et des remboursements de frais dus au SMAERC pour l'alimentation de la commune de Mehun-sur-Yèvre.

- Charges financières :

Elles comprennent :

- Le paiement des intérêts : 102 589,30 €,

- Le paiement de la pénalité de réemploi suite remboursement anticipé d'un emprunt CALYON : 133 700 €.

- Charges exceptionnelles :

Elles représentent 249 824.07 € et sont composées principalement comme suit :

- titres annulés sur exercices antérieurs : 123 472.21 €,
- et des remboursements effectués à d'autres collectivités dans le cadre d'accords signés avec le SMEAL et le SMAERC.

4.1.3 La section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
1068 - Résultat mis en réserves	3 283 831,68	2 446 855,68	-25,49%	97,02%	95,01%
1064 - Réserves réglementées		88 062,00		0,00%	3,42%
13 - Subventions d'inv	5 404,20	40 500,00	649,42%	0,16%	1,57%
27- Autres immobilisat° financières	95 521,43		-100,00%	2,82%	0,00%
TOTAL	3 384 757,31	2 575 417,68	-23,91%	100,00%	100,00%

- Réserves

Ce chapitre comprend :

- L'affectation réglementée en 1064 à hauteur de 88 062 € suite à des cessions réalisées en 2019,
- l'affectation obligatoire pour couvrir le déficit d'investissement ainsi que les restes à réaliser : 2 446 855.68 €.

- Subventions

Dans le cadre des études préalables à la définition des périmètres de protection du champ captant de Saint Ursin, la collectivité a sollicité l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Celle-ci a octroyé une subvention à hauteur de 50 % du programme d'études soit 135 000 €. En 2020, Bourges Plus a perçu un 1^{er} acompte d'un montant de 40 500 €.

b) Les dépenses d'investissement

Elles se présentent ainsi :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
13 - Subventions d'investissement	11 250,00		-100,00%	0,22%	0,00%
16 - Rbt d'emprunts (hors revolving)	472 417,78	1 030 743,35	118,18%	9,17%	34,95%
20 - Immobilisations incorporelles	44 447,82	71 543,00	60,96%	0,86%	2,43%
21- Immobilisations corporelles	1 066 742,49	269 377,67	-74,75%	20,71%	9,13%
23- Immobilisations en cours	3 554 800,18	1 530 446,23	-56,95%	69,03%	51,90%
10 - Autres réserves		46 890,03		0,00%	1,59%
TOTAL	5 149 658,27	2 949 000,28	-42,73%	100,00%	100,00%

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 871 366.90 € en 2020 contre 4 665 990.49 € en 2019. Cette diminution s'explique en partie par la crise sanitaire qui a retardé certains travaux mais aussi par la fin de

l'opération de mise en place de la télérelève des compteurs d'eau (200 k€ en 2020, par rapport à 1.2 M€ en 2019).

- Immobilisations incorporelles :

Ce chapitre comprend notamment :

- Les acquisitions de logiciels : 2 547.50 €.
- Les études : 68 995.50 € notamment pour les périmètres de protection des champs captant du Porche et de Saint Ursin.

- Immobilisations corporelles :

Les principaux investissements 2020 sont liés à la fin du programme de mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau : 199 175.75 €. Le montant global de cette opération gérée dans le cadre d'une autorisation de programme est de 3 313 089.45 €.

Les autres dépenses inscrites sur le chapitre 21 concernent des achats d'équipements pour le service de l'eau et notamment du matériel électrique pour la télégestion.

- Immobilisations en cours :

Ce poste comprend :

- Réhabilitation des réseaux : 1 342 148.19 €
 - ✓ Dont 351 168 € de travaux effectués sur Bourges,
 - ✓ Dont 289 634 € de travaux sur la commune de Berry Bouy,
 - ✓ Dont 260 749 € sur la commune de Saint Doulchard,
 - ✓ Dont 202 307 € sur la commune de St Germain du Puy,
 - ✓ Dont 98 248 € de travaux sur la commune de Mehun sur Yèvre,
 - ✓ Dont 51 327 € de travaux sur la commune de la Chapelle Saint Ursin,
 - ✓ Dont 50 886 € de travaux sur la commune de Trouy,
 - ✓ ...
- Travaux et aménagements divers et notamment sur les réservoirs : 188 k€.

- Autres réserves :

Dans le cadre de l'intégration de la commune de Mehun-sur-Yèvre, Bourges Plus a repris une partie du déficit du budget annexe Eau de cette commune.

- Emprunts :

Au cours de l'année 2020, la collectivité a procédé :

- Au remboursement par anticipation d'un prêt CALYON à hauteur de 558 000 €,
- Le reste des dépenses imputées sur ce chapitre concernent le remboursement du capital des emprunts.

Au 31/12/2020, l'encours de dette de ce budget annexe s'établit à 4 014 364 €. Cette dette est composée de 3 emprunts souscrits auprès de 3 prêteurs (SFIL, CA-CIB et Crédit Agricole). Le taux moyen au 31/12/2020 est de 1.97 % et la durée de vie résiduelle moyenne de 9 ans et 4 mois.

4.2. Le budget Assainissement Collectif

4.2.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Assainissement Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	37 941 939,58	Recettes 2020 (d)	11 880 474 ,02
Dépenses 2020 (b)	41 199 301,02	Dépenses 2020 (e)	11 520 126,14
Solde d'exécution 2020 (a-b)	- 3 257 361,44	Résultat exercice 2020 (d-e)	360 347,88
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	- 172 712,85	Résultat exercice 2019 reporté (f)	407 177,72
Solde de clôture (a-b+c) = A	- 3 430 074,29	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	767 525,60
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
Restes à réaliser recettes (g)	5 000 000,00	Résultat de fonct. clôture 2020	767 525,60
Restes à réaliser dépenses (h)	1 108 587,36	Solde d'inv't de clôture 2020	- 3 430 074,29
Solde restes à réaliser (g-h) = B	3 891 412,64	Fonds de roulement avant RAR	- 2 662 548,69
Solde de Clôture après RAR = A+B	461 338,35	Solde des RAR	3 891 412,64
		Fonds de roulement après RAR	1 228 863,95

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser en investissement (+ 3 891 412,64 €) :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 767 525,60 €,
- le solde de clôture en investissement est excédentaire de 461 338,35 €.

a) Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2020 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019
Recettes réelles fonctionnement	12 396 658,97	11 591 748,75	-6,49%
Dépenses réelles fonctionnement	7 948 044,03	7 215 133,99	-9,22%
Autofinancement de l'exercice en €	4 448 614,94	4 376 614,76	-1,62%
Autofinancement en % des recettes	35,89%	37,76%	5,21%
Recettes d'inv hors emprunt et réserves	2 639 197,61	7 247 432,20	174,61%
Emprunts (hors revolving)	6 500 000,00	16 000 000,00	146,15%
Dépenses d'inv hors dette	14 786 529,81	24 764 642,38	67,48%
Rbt dette	733 722,11	7 273 547,16	891,32%
Besoin de financement de l'exercice	6 381 054,31	8 790 757,34	37,76%
Solde de l'exercice	-1 932 439,37	-4 414 142,58	128,42%
Résultats antérieurs	3 662 435,43	1 751 593,89	-52,17%
Fds de roulement avant RAR	1 729 996,06	-2 662 548,69	-253,90%
Solde des restes à réaliser	-461 967,34	3 891 412,64	-942,36%
Fds de roulement après RAR	1 268 028,72	1 228 863,95	-3,09%
Encours de dette au 31/12 - €	12 961 814,15	21 688 267,00	67,32%
Encours/épargne brute (nbre années)	2,91	4,96	70,08%
Encours /recettes fonct	104,56%	187,10%	78,94%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 11 591 748,75 € contre 12 396 658,97 € en 2019. Les dépenses réelles de fonctionnement sont elles aussi en baisse à 7 215 133,99 €. Il en résulte un excédent réel de fonctionnement de 4 376 614,76 € soit une épargne brute égale à 37.7 % des recettes réelles de fonctionnement.

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs, les recettes d'investissement s'élèvent à 7 247 432,20 €. Les dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipement et remboursement de la dette) s'élèvent à 24 764 642,38 €.

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser, le fonds de roulement de clôture s'établit à 1 228 863,95 €.

b) Les mouvements d'ordre et reports à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, écritures de tenue d'actif...) s'équilibrent en dépenses et en recettes de la manière suivante :

	Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	Amortissement des biens	2 074 683.82	Amortissement subventions	288 725.27
	Provisions	2 192 600.00		
	Charges à étaler sur plusieurs exercices	37 708.33	Opérations patrimoniales	1 372 386.21
	Sous total	4 304 992.15	Sous total	1 661 111.48
RECETTES	Amortissement subventions	288 725.27	Amortissement des biens	2 074 683.82
			Provisions	2 192 600.00
			Charges à étaler sur plusieurs exercices	37 708.33
			Opérations patrimoniales	1 372 386.21
	Sous total	288 725.27	Sous total	5 677 378.36

- Provisions

Outre les provisions pour risques d'impayés, la collectivité a mis en place depuis 2019 une provision pour risques spécifiquement liée à la désaffectation de l'ancienne station d'épuration de Bourges. En effet, compte tenu des amortissements actuellement en cours pour cet ouvrage, la valeur nette comptable de ce bien en 2023 est estimée à 9 M€.

Afin de prévoir la sortie de l'actif de l'ensemble des immobilisations qui seront détruites suite à la mise en place des nouveaux ouvrages épuratoires et ainsi de limiter l'impact de cette opération comptable qui est budgétaire pour les services publics à caractère industriel et commercial, il a été délibéré la mise en place d'une dotation aux provisions pour risques, l'objectif étant d'atteindre à terme une provision équivalente à la valeur nette comptable restante en 2023.

Compte tenu du niveau d'épargne brute dégagé après prise en compte des dotations aux amortissements et des quote-part de subventions d'investissement perçues par ce budget, le montant de la provision effectuée en 2020 s'est élevé à 2 181 500 €. Au 31 décembre 2020, le montant total de la provision effectuée dans le cadre de la réalisation de la nouvelle station d'épuration est de 4 363 000 €.

- Charges à étaler sur plusieurs années

En 2019, compte tenu des conditions du marché bancaire, la collectivité a procédé à une opération de réaménagement de dette impliquant le paiement d'une indemnité de plus de 450 000 €. Afin de ne pas impacter le résultat de l'exercice 2019, il a été décidé de procéder à l'étalement de cette charge sur la durée résiduelle de l'emprunt (12 ans). Cela se traduit donc par une écriture d'ordre en dépenses de fonctionnement de 37 708,33 € sur l'exercice 2020.

c) Les restes à réaliser

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

Sur l'exercice 2020, il n'y a pas de restes à réaliser sur la section de fonctionnement.

En investissement, les reports suivants ont été inscrits :

- Dépenses d'équipement pour 1 108 587,36 €
- - Recettes d'équipement pour 5 000 000,00 € (emprunt)
- Solde des restes à réaliser : 3 891 412,64 €

Les dépenses d'équipement inscrites en reports concernent :

- Des frais d'études et des acquisitions de logiciels pour 45 790,64 €,
- Des dépenses diverses dont du matériel d'exploitation pour 51 746,26 €,
- Des travaux principalement de réhabilitation de réseaux pour 1 011 050,46 €.

4.2.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 se répartissent ainsi :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
013 Atténuation de charges	63 551,58	43 851,04	-31,00%	0,51%	0,38%
70 Produits des services	12 025 651,49	11 204 367,53	-6,83%	97,01%	96,66%
74 Dotations et participations	77 961,25	38 330,00	-50,83%	0,63%	0,33%
75 Produits de gestion courante	212 416,57	275 165,85	29,54%	1,71%	2,37%
77 Produits exceptionnels	17 078,08	30 034,33	75,86%	0,14%	0,26%
TOTAL	12 396 658,97	11 591 748,75	-6,49%	100,00%	100,00%

Il convient de noter les évolutions des chapitres suivants :

- Les produits des services

Ce chapitre est composé :

- des redevances facturées aux usagers du service

Hors Mehun sur Yèvre, ces recettes s'élèvent en 2020 à 9 567 k€, soit une baisse de 1.09% par rapport à l'année 2019. Comme pour les recettes d'eau, cette évolution est liée au décalage des dates de relève.

Les recettes concernant la commune de Mehun sur Yèvre s'élèvent à 184 100.73 €, la gestion du service sur cette commune étant confiée depuis plusieurs années à la société VEOLIA dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

- des Participations pour raccordement à l'égout (PRE), des Participations pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) et des Participations pour Branchement représentent 670 k€ en 2020 soit une baisse de 50 % par rapport à l'exercice 2019. L'année 2019 avait été exceptionnelle, une PFAC de près de 600 000 € ayant été titrée.

- de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 692 k€. Cette somme est reversée intégralement à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui fixe le tarif applicable chaque année (tarif 2020 : 0,15 €/m3).

- Enfin, le personnel payé sur le budget Assainissement Collectif et mis à disposition du SPANC est refacturé pour l'exercice 2020 à hauteur de 90 k€.

- Subventions de fonctionnement

En 2020, la collectivité a bénéficié de deux subventions de fonctionnement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne :

- L'une concernant le recrutement d'un technicien pour l'auto surveillance des réseaux : 27 500 €
- La seconde dans le cadre d'une campagne de recherche des micro-polluants : 10 830 €.

- Les produits de gestion courante

Ce chapitre comprend principalement :

- Les redevances pour défaut de branchement : 129 804.79 €
- et les produits liés au traitement des matières de vidange et lixiviats : 145 361.06 €, somme très fluctuante en fonction des années (91 149.23 € en 2019, 239 784,21 € en 2018).

- Les atténuations de charges

Ce chapitre regroupe les recettes perçues dans le cadre des remboursements liés notamment aux arrêts de travail.

- Les produits exceptionnels

Les recettes sur ce chapitre s'élèvent à 30 034.33 €. Il s'agit principalement de régularisations d'écritures comptables. A noter, qu'en 2020, la collectivité a été dédommagée par un fournisseur suite au retard de livraison d'un hydrocureur à hauteur de 6 480 €.

b) Les dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
011 - Charges à caractère général	2 742 155,71	2 710 142,19	-1,17%	34,50%	37,56%
012 - Charges de personnel	3 387 666,08	3 284 182,32	-3,05%	42,62%	45,52%
014 - Atténuations de produits	713 654,44	692 556,54	-2,96%	8,98%	9,60%

65 - Autres charges courantes	53 198,82	89 881,05	68,95%	0,67%	1,25%
66 - Charges financières	706 777,17	259 024,70	-63,35%	8,89%	3,59%
67 - Charges exceptionnelles	344 591,81	179 347,19	-47,95%	4,34%	2,49%
TOTAL	7 948 044,03	7 215 133,99	-9.22%	100,00%	100,00%

Il faut principalement noter les éléments suivants :

- Les charges à caractère général

Elles sont en légère baisse par rapport à 2019. Elles comprennent notamment les postes suivants :

- Sous-traitance générale : 940 412.60 €,

Sont regroupées dans cet item toutes les prestations externalisées et notamment les dépenses liées au traitement des boues et des matières de vidange.

- Fluides (eau, électricité, gaz) : 504 702.70 €, montant en hausse de 25 000 € par rapport à l'année 2019,
- Entretien et réparations sur biens mobiliers et immobiliers : 370 691.14 € contre 349 177.47 € en 2019,
- Les produits de traitement : 241 688.83 €,
- Les travaux de branchements : 165 000 € en 2020 contre 217 006.29 € en 2019.

- Charges de personnel

Ce chapitre s'élève à 3 284 182.32 € et regroupe les dépenses :

- liées aux agents directement affectés au service,
- ainsi que celles liées aux personnels imputés sur le budget Principal mais exerçant une partie de leurs activités pour le compte de la compétence Assainissement Collectif.

- Les atténuations de produits

Il s'agit du reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

- Les autres charges de gestion courante

Ce chapitre comptabilise les créances admises en non-valeur et les créances éteintes.

- Les charges financières

En 2019, la collectivité avait payé des indemnités de remboursement anticipé de prêts afin de réaménager la dette de ce budget, d'où la forte baisse constatée sur ce chapitre en 2020.

- Les charges exceptionnelles

Elles correspondent principalement à des dégrèvements accordés concernant les redevances assainissement facturées sur les années antérieures.

4.2.3 La section d'investissement

Le montant des crédits inscrits au niveau de la section d'investissement est en très forte progression, l'année 2020 marquant la poursuite de la construction de la nouvelle station d'épuration dont les travaux s'étalent sur plusieurs exercices budgétaires. Cette opération fait l'objet de l'autorisation de programme suivante, les crédits de paiement s'échelonnent comme suit :

Avant 2020	2020	2021	TOTAL
13 589 043 €	23 693 629.67€	17 917 327.33€	55 200 000 €

a) Les recettes réelles

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Recettes d'investissement hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
106 - Résultat mis en réserves	2 326 289,48	1 517 129,02	-34,78%	20,33%	4,70%
13 - Subventions d'invnt	2 615 257,97	7 247 432,20	177,12%	22,86%	22,46%
16 - Emprunts et dettes (hors revolving)	6 500 000,00	16 000 000,00	146,15%	56,81%	49,59%
16- Opérations revolving		7 500 000,00		0,00%	23,25%
TOTAL	11 441 547,45	32 264 561,22	181,99%	100,00%	100,00%

- Réserves

Ce chapitre comprend :

- L'affectation réglementée en 1064 à hauteur de 15 851 € suite à des cessions réalisées en 2019,
- l'affectation obligatoire pour couvrir le déficit d'investissement ainsi que les restes à réaliser constatés au 31/12/2019 : 634 680.19 €,
- mais aussi une dotation complémentaire affectée pour le financement de la nouvelle station d'épuration communautaire : 845 000.00 €.

C'est la troisième année que la collectivité décide d'affecter volontairement environ 2/3 de l'excédent de fonctionnement disponible en réserve pour assurer une partie du financement du nouvel ouvrage.

Au cours de la période 2018-2020, au total 4 017 000 € d'excédents de fonctionnement ont été mis en réserve sur la section d'investissement pour financer les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration.

- Subventions d'investissement

Ces recettes proviennent :

- de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne : 7 204 849.92 € dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration,
- de l'Etat dans le cadre de la DSIL : 9 249.30 € ; acompte n°1 perçu dans le cadre de la restructuration du réseau d'assainissement de la Rue Jacques Brel à Bourges,
- de la commune d'Allouis, celle-ci versant une participation annuelle dans le cadre de la reconstruction de la station d'épuration de Mehun sur Yèvre : 8 251.22 € ;
- de participations diverses versées par des usagers dans le cadre de la réalisation de travaux par la Communauté d'Agglomération : 25 081.76 €.

- Emprunt

Pour mémoire, le marché de conception - réalisation de la station d'épuration communautaire ayant été conclu en 2018, 32 millions d'euros de prêts ont été souscrits dans le cadre de son financement. Ils sont assortis d'une phase de mobilisation pouvant aller jusqu'en 2023, pour des durées s'échelonnant entre 25 et 40 ans.

En 2020, pour financer les travaux de la station d'épuration, la collectivité a consolidé un emprunt de 10 000 000 € et effectué un tirage de 6 000 000 € sur un emprunt restant à consolider en 2021.

b) Les dépenses réelles

Elles se présentent ainsi :

Dépenses d'investissement hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
16 - Rbt d'emprunts (hors revolving)	733 722,11	7 273 547,16	891,32%	4,73%	18,40%
16 - Opérations revolving		7 500 000,00		0,00%	18,97%
20 - Immobilisations incorporelles	105 912,43	16 039,00	-84,86%	0,68%	0,04%
21 - Immobilisations corporelles	514 288,81	145 181,22	-71,77%	3,31%	0,37%
23 - Immobilisations en cours	14 166 328,57	24 603 422,16	73,68%	91,28%	62,23%
TOTAL	15 520 251,92	39 538 189,54	154,75%	100,00%	100,00%

Les principales dépenses sont détaillées ci-dessous.

- Remboursement d'emprunts

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts détenus par Bourges Plus (cf. point 4.2.4 « Dette »).

- Dépenses d'équipement

En 2020, la collectivité a réalisé 24 764 642.38 € de dépenses d'équipement réparties comme suit :

- Immobilisations incorporelles : 16 039 €

Ce chapitre regroupe les frais d'études ainsi que les acquisitions de logiciels.

- Immobilisations corporelles : 145 181.22 €

Ce poste comprend principalement l'acquisition de matériels spécifiques à l'assainissement ainsi que la réalisation de petits travaux sur les réseaux d'assainissement.

- Immobilisations en cours

Il s'agit principalement de travaux :

- ✓ De construction de la nouvelle station d'épuration de Bourges : 23 688 629.67 €,



- ✓ De réhabilitation ou d'extension de réseaux pour 878 459.71 €
 - ✓ Le reste des dépenses concernant les autres ouvrages d'assainissement : 36 k€

4.2.4 La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette de ce budget annexe s'établit à 21 688 267 €. Cette dette est composée de 13 emprunts souscrits. Le taux moyen au 31/12/2020 est de 1.78 % et la durée de vie résiduelle moyenne de 16 ans et 6 mois.

4.3. Le budget Assainissement Non Collectif

4.3.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	628,00	Recettes 2020 (d)	136 476,90
Dépenses 2020 (b)	0,00	Dépenses 2020 (e)	132 412,86
Solde d'exécution 2020 (a-b)	628,00	Résultat exercice 2020 (d-e)	4 064,04
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	3 140,00	Résultat exercice 2019 reporté (f)	49 398,98
Solde de clôture (a-b+c) = A	3 768,00	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	53 463,02
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
Restes à réaliser recettes (g)	0,00	Résultat de fonct. clôture 2020	53 463,02
Restes à réaliser dépenses (h)	0,00	Solde d'inv't de clôture 2020	3 768,00
Solde restes à réaliser (g-h) = B	0,00	Fonds de roulement avant RAR	57 231,02
Solde de Clôture après RAR = A+B	3 768,00	Solde des RAR	0,00
		Fonds de roulement après RAR	57 231,02

Après prise en compte des résultats antérieurs :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement en 2020 présente un excédent de 53 463,02 € ;
- le solde de clôture en investissement est excédentaire de 3 768,00 €.

4.3.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- des redevances d'assainissement non collectif : 122 095.12 €,
- des frais de contrôles des installations neuves : 3 036.65 €,
- des frais de diagnostics des installations : 11 343.97 €,
- de la redevance pour défaut d'installations d'assainissement non collectif : 1.16 €.

b) Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées comme suit :

- des charges à caractère général : 31 830.87 € dont 17 656.35 € sont liées aux charges d'occupation du Prado,
- des charges de personnel : 99 742.96 €, correspondant au salaire des agents du SPANC, initialement payés sur le budget assainissement collectif et sur le budget principal et refacturés en fin d'année,
- des charges exceptionnelles pour 211.03 € et correspondant à des titres annulés sur exercices antérieurs.
- Des dotations aux amortissements : 628 €.

4.3.3 La section d'investissement

Aucune dépense n'est à constater en investissement pour l'exercice 2020, ni aucun reste à réaliser. Les seules recettes d'investissement réalisées correspondent à l'amortissement du mobilier acquis les années précédentes, soit 628 €.

5. La dette consolidée, la trésorerie et les garanties d'emprunt accordées

5.1. La dette

La dette de Bourges Plus au 31/12/2020 se répartit comme suit :

	A	B	C	D	E	A-B-C-D+E
	TOTAL ENCOURS AU 31/12/2019	Rbt Capital 2020	Rbt Revolving	Rbt anticipé	Emprunts 2020	TOTAL ENCOURS au 31/12/2020
BUDGET PRINCIPAL	9 074 292	704 907			2 500 000	10 869 385
EAU	5 045 107	472 743		558 000		4 014 364
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	12 961 814	773 547	6 500 000		16 000 000	21 688 267
LAHITOLLE	3 295 000	286 667				3 008 333
ACTIVITES LOCATIVES	4 348 792	302 255				4 046 537
TOTAL	34 725 005	2 540 119	6 500 000	558 000	18 500 000	43 626 886

La dette consolidée est ainsi portée de 34,7 M€ fin 2019, à 43,6 M€ fin 2020, essentiellement sous l'effet du financement de la STEP. A lui seul, l'encours de dette sur le budget assainissement progresse de 8,7 M€.

Sur 2020, il convient de noter les opérations suivantes :

- sur le budget principal :
 - mobilisation d'un emprunt de 2 500 000 €, reporté de 2019, auprès de la Société Générale, durée 15 ans, taux variable, index Euribor 3 mois + 0,42%, Euribor 3 mois flooré à 0 (Taux payé au 31/12 = 0,42%).
 - signature d'un contrat avec le Crédit Agricole, portant sur 1 000 000 €, mobilisable au plus tard en juin 2021 ; durée 15 ans, taux fixe 0,29%, qui figurera dans les reports de l'exercice 2020.
- sur le budget de l'eau :
 - remboursement anticipé d'un emprunt du Crédit Agricole, pour 558 000 € anciennement conclu à taux fixe 3,77 %.
- sur le budget de l'assainissement collectif :
 - consolidation de l'emprunt de 10 M€ conclu en 2018 avec la Banque Postale (30 ans, taux fixe 2,14%), partiellement mobilisé en 2019 à hauteur de 6 500 000 €,
 - mobilisation de 6 M€ auprès de la Caisse d'Epargne, emprunt conclu en 2018, à consolider courant 2021 (taux variable Euribor 3 mois + 0,52%, durée 25 ans).

Le taux moyen de la dette consolidée ressort à 1,57% au 31/12/2020, contre 1,55% fin 2019.

La consolidation des emprunts de la STEP a pour conséquence d'allonger la durée de vie résiduelle moyenne de la dette consolidée qui passe à près de 15 ans fin 2020.

Notre dette reste majoritairement conclue à taux fixe comme l'indique le tableau suivant :

Type	Encours	% d'exposition
Fixe	28 252 411 €	64,76%
Variable couvert	2 143 291 €	4,91%
Variable	9 531 032 €	21,85%
Livret A	3 700 152 €	8,48%
Ensemble	43 626 886 €	100%

Figurent en restes à réaliser d'emprunts sur 2020 :

- 1 000 000 € sur le Budget Principal (Cf. ci-dessus)
- 5 000 000 € sur le Budget Assainissement au titre de la STEP, dans le cadre du prêt de 16 000 000 € conclu avec la CDC en 2018, mobilisable au plus tard en 2023.

La comparaison proposée au niveau régional (source DGCL) ci-dessous permet de mieux apprécier le niveau de notre dette/hab :

EPCI	Encours de dettes bancaires au 31/12/2019 (€/hab)
CA de Blois "Agglopolys"	262,81 €/hab
CA Bourges Plus	313,15 €/hab
CA Châteauroux Métropole	389,08 €/hab
Tours Métropole Val de Loire	448,80 €/hab
CA Agglo du Pays de Dreux	691,73 €/hab
CA Montargoise et Rives du Loing	771,52 €/hab
Orléans Métropole	1 764,46 €/hab
CA Chartres Métropole	1 969,66 €/hab

Enfin, la soutenabilité de la dette s'apprécie par la mesure du ratio de capacité de désendettement (encours dette/épargne brute) :

	2019	2020
Encours de dette au 31/12/N en M€	34,73	43,63
Epargne brute consolidée (M€)	18,3	16,75
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	1,90	2,6

Ce ratio demeure très en dessous du plafond fixé par l'Etat (pour le budget principal), ce qui dénote une forte capacité de désendettement. **Pour le seul budget principal, le ratio est égal à 1,8.**

5.2. La trésorerie et les garanties d'emprunt accordées

La trésorerie disponible au 1^{er} janvier 2021 s'élève à 8,37 M€, contre 4,7 M€ au 1^{er} janvier 2020 ce qui représente 24 jours de dépenses réelles (fonctionnement + investissement) contre 14 jours en 2019.

La progression de la trésorerie traduit la sous-consommation des crédits d'investissement alliée à la stratégie de renforcement du fonds de roulement compte tenu de la crise sanitaire. Le décaissement en janvier 2021 de la situation de novembre du chantier de la STEP (mandatée en décembre 2020) a également eu pour effet d'atteindre ce niveau de trésorerie.

Les garanties accordées en 2020 ont été les suivantes :

Opérations	Organisme garanti	Montant emprunt opération	Enveloppe	Durée nt	Quotité garantie	Montant garanti	Banque	Délibération BC
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°1	France loire	289 493,00 €	PLAI	40	100%	289 493,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°2	France loire	114 661,00 €	PLAI FONCIER	50	100%	114 661,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°3	France loire	1 052 460,00 €	PLUS	40	100%	1 052 460,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°4	France loire	4 458 643,00 €	PLUS FONCIER	50	100%	4 458 643,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°5	France loire	75 000,00 €	PHB	40	100%	75 000,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 2 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°1	France loire	109 780,00 €	CPLS	40	100%	109 780,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 2 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°2	France loire	85 220,00 €	PLS	40	100%	85 220,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 2 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°3	France loire	73 387,00 €	PLS FONCIER	50	100%	73 387,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 2 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°4	France loire	10 000,00 €	PHB	40	100%	10 000,00 €	CDC	10/02/2020
Construction de 10 logements situé rue Honoré Estève d'Orves à Bourges	France loire	292 796,00 €	PLAI	40	100%	292 796,00 €	CDC	10/02/2020
Construction de 10 logements situé rue Honoré Estève d'Orves à Bourges	France loire	91 640,00 €	PLAI FONCIER	50	100%	91 640,00 €	CDC	10/02/2020
Construction de 10 logements situé rue Honoré Estève d'Orves à Bourges	France loire	788 889,00 €	PLUS	40	100%	788 889,00 €	CDC	10/02/2020
Construction de 10 logements situé rue Honoré Estève d'Orves à Bourges	France loire	213 826,00 €	PLUS FONCIER	50	100%	213 826,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA d'une résidence étudiants 105 logements- ZAC Lahitollle- prêt n°1	Axentia	2 770 556,00 €	CPLS	40	100%	2 770 556,00 €	CDC	Décision n°153 du 10/06/2020
Acquisition en VEFA d'une résidence étudiants 105 logements- ZAC Lahitollle- prêt n°2	Axentia	1 926 018,00 €	PLSDD	40	100%	1 926 018,00 €	CDC	Décision n°153 du 10/06/2020
Acquisition en VEFA d'une résidence étudiants 105 logements- ZAC Lahitollle- prêt n°3	Axentia	1 605 014,00 €	PLSDD	50	100%	1 605 014,00 €	CDC	Décision n°153 du 10/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°1	France loire	201 529,00 €	PLAI	40	100%	201 529,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°2	France loire	76 409,00 €	PLAI FONCIER	50	100%	76 409,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°3	France loire	309 333,00 €	PLUS	40	100%	309 333,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°4	France loire	114 614,00 €	PLUS FONCIER	50	100%	114 614,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°5	France loire	25 000,00 €	PHB	40	100%	25 000,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
TOTAL	TOTAL	14 684 268,00 €			TOTAL	14 684 268,00 €		

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
24180050700030**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
BOURGES PLUS**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	35
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	39
A8.3 - Opérations liées aux cessions	40
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

45

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 11 520 126,14	G 11 880 474,02	G-A 360 347,88
	Section d'investissement	B 41 199 301,02	H 37 941 939,58	H-B -3 257 361,44

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 407 177,72 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 172 712,85 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

	=		=		
	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	52 892 140,01	Q= G+H+I+J	50 229 591,32	=Q-P -2 662 548,69

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 108 587,36	L 5 000 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 108 587,36	= K+L 5 000 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 11 520 126,14	= G+I+K 12 287 651,74	767 525,60
	Section d'investissement	= B+D+F 42 480 601,23	= H+J+L 42 941 939,58	461 338,35
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 54 000 727,37	= G+H+I+J+K+L 55 229 591,32	1 228 863,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 108 587,36	L 5 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	45 790,64	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 746,26	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 011 050,46	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports - Dépenses d'investissement Exercice 2020 vers 2021

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles			45 790,64 €
2031		Frais d'études	43 769,00 €
2051		Concessions et droits assimilés	2 021,64 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles			51 746,26 €
2111		Terrains nus	1 300,00 €
21351		Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments d'exploitation	3 500,00 €
21562		Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	46 946,26 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours			1 011 050,46 €
2313		Constructions	4 299,70 €
2315		Installations, matériel et outillage technique	1 006 750,76 €
TOTAL			1 108 587,36 €

Arrêté le présent état à la somme d'un million cent huit mille cinq cent quatre-vingt-sept euros et trente-six centimes.

À Bourges, le 2 février 2021

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-
Président



Richard BOUDET

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

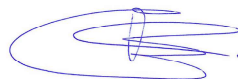
Liste des reports - Recettes d'investissement Exercice 2020 vers 2021

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées			5 000 000,00 €
1641		Emprunts en euros	5 000 000,00 €
		TOTAL	5 000 000,00 €

Arrêté le présent état à la somme de cinq millions d'euros.

Δ Bourges le 2 février 2021

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-
Président



Richard BOUDET

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 897 705,00	2 358 324,12	351 818,07	0,00	187 562,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 365 000,00	2 661 767,25	622 415,07	0,00	80 817,68
014	Atténuations de produits	980 000,00	448 734,65	243 821,89	0,00	287 443,46
65	Autres charges de gestion courante	95 000,00	89 881,05	0,00	0,00	5 118,95
Total des dépenses de gestion courante		7 337 705,00	5 558 707,07	1 218 055,03	0,00	560 942,90
66	Charges financières	366 680,00	157 901,25	101 123,45	0,00	107 655,30
67	Charges exceptionnelles	364 100,00	176 063,23	3 283,96	0,00	184 752,81
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	145 046,32				
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 213 531,32	5 892 671,55	1 322 462,44	0,00	998 397,33
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 311 085,00	4 304 992,15			6 092,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 311 085,00	4 304 992,15			6 092,85
TOTAL		12 524 616,32	10 197 663,70	1 322 462,44	0,00	1 004 490,18
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	43 851,04	0,00	0,00	-43 851,04
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 521 880,00	11 039 718,53	164 649,00	0,00	317 512,47
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	38 330,00	38 330,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	258 790,00	265 191,06	9 974,79	0,00	-16 375,85
Total des recettes de gestion courante		11 819 000,00	11 387 090,63	174 623,79	0,00	257 285,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 438,60	30 034,33	0,00	0,00	-21 595,73
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 827 438,60	11 417 124,96	174 623,79	0,00	235 689,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	290 000,00	288 725,27			1 274,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		290 000,00	288 725,27			1 274,73
TOTAL		12 117 438,60	11 705 850,23	174 623,79	0,00	236 964,58
Pour information		407 177,72				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	111 606,50	16 039,00	45 790,64	49 776,86
21	Immobilisations corporelles	354 796,42	145 181,22	51 746,26	157 868,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 032 314,42	24 603 422,16	1 011 050,46	1 417 841,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	27 498 717,34	24 764 642,38	1 108 587,36	1 625 487,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 945 200,00	14 773 547,16	0,00	2 171 652,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	16 945 200,00	14 773 547,16	0,00	2 171 652,84
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	44 443 917,34	39 538 189,54	1 108 587,36	3 797 140,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	290 000,00	288 725,27		1 274,73
041	Opérations patrimoniales (2)	1 600 000,00	1 372 386,21		227 613,79
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 890 000,00	1 661 111,48		228 888,52
	TOTAL	46 333 917,34	41 199 301,02	1 108 587,36	4 026 028,96
	Pour information	172 712,85			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	4 760 865,00	7 247 432,20	0,00	-2 486 567,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	34 317 551,17	23 500 000,00	5 000 000,00	5 817 551,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	39 078 416,17	30 747 432,20	5 000 000,00	3 330 983,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 517 129,02	1 517 129,02	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 517 129,02	1 517 129,02	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	40 595 545,19	32 264 561,22	5 000 000,00	3 330 983,97
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 311 085,00	4 304 992,15		6 092,85
041	Opérations patrimoniales (2)	1 600 000,00	1 372 386,21		227 613,79
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 911 085,00	5 677 378,36		233 706,64
	TOTAL	46 506 630,19	37 941 939,58	5 000 000,00	3 564 690,61
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 710 142,19		2 710 142,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 284 182,32		3 284 182,32
014	Atténuations de produits	692 556,54		692 556,54
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	89 881,05		89 881,05
66	Charges financières	259 024,70	0,00	259 024,70
67	Charges exceptionnelles	179 347,19	0,00	179 347,19
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 304 992,15	4 304 992,15
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 215 133,99	4 304 992,15	11 520 126,14

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 520 126,14
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	288 725,27	288 725,27
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 773 547,16	0,00	14 773 547,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	16 039,00	0,00	16 039,00
21	Immobilisations corporelles (6)	145 181,22	2 041,69	147 222,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	24 603 422,16	1 370 344,52	25 973 766,68
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		39 538 189,54	1 661 111,48	41 199 301,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	172 712,85
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	41 372 013,87
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 851,04		43 851,04
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 204 367,53		11 204 367,53
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	38 330,00		38 330,00
75	Autres produits de gestion courante	275 165,85		275 165,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 034,33	288 725,27	318 759,60
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 591 748,75	288 725,27	11 880 474,02

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	407 177,72
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 287 651,74
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 247 432,20	0,00	7 247 432,20
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		2 192 600,00	2 192 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 500 000,00	0,00	23 500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	1 201 629,11	1 201 629,11
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	170 757,10	170 757,10
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 074 683,82	2 074 683,82
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			37 708,33	37 708,33
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		30 747 432,20	5 677 378,36	36 424 810,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 517 129,02
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 941 939,58
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 897 705,00	2 358 324,12	351 818,07	0,00	187 562,81
604	Achats d'études, prestations de services	217 500,00	147 724,63	17 275,37	0,00	52 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	512 669,00	454 806,65	49 896,05	0,00	7 966,30
6062	Produits de traitement	249 500,00	237 606,83	4 082,00	0,00	7 811,17
6063	Fournitures entretien et petit équipt	77 742,00	57 330,64	10 088,52	0,00	10 322,84
6064	Fournitures administratives	3 614,00	525,52	0,00	0,00	3 088,48
6066	Carburants	68 700,00	49 451,40	6 043,33	0,00	13 205,27
6068	Autres matières et fournitures	83 568,00	61 083,07	11 607,27	0,00	10 877,66
611	Sous-traitance générale	943 946,00	824 876,82	115 535,78	0,00	3 533,40
6132	Locations immobilières	27 465,44	27 465,44	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	64 000,00	61 448,27	1 817,60	0,00	734,13
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	-1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 040,00	971,80	0,00	0,00	68,20
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 935,00	4 350,08	1 861,31	0,00	723,61
61523	Entretien, réparations réseaux	182 800,00	148 781,61	21 437,11	0,00	12 581,28
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	32 210,00	24 802,62	7 184,38	0,00	223,00
61551	Entretien matériel roulant	71 500,00	57 161,45	12 055,15	0,00	2 283,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	39 500,00	18 890,00	9 850,53	0,00	10 759,47
6156	Maintenance	68 233,16	54 097,20	10 219,70	0,00	3 916,26
6161	Multirisques	8 725,00	8 022,27	0,00	0,00	702,73
6168	Autres	40 275,00	30 899,48	0,00	0,00	9 375,52
617	Etudes et recherches	7 300,00	4 519,32	0,00	0,00	2 780,68
618	Divers	25 205,00	18 214,42	1 883,00	0,00	5 107,58
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00	0,00	110,00
6226	Honoraires	4 683,84	589,78	1 079,00	0,00	3 015,06
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	-1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	26 055,00	11 147,54	11 241,70	0,00	3 665,76
6231	Annonces et insertions	7 000,00	4 536,00	0,00	0,00	2 464,00
6236	Catalogues et imprimés	1 320,00	1 310,00	0,00	0,00	10,00
6241	Transports sur achats	1 597,00	865,87	0,00	0,00	731,13
6251	Voyages et déplacements	6 200,00	4 251,44	0,00	0,00	1 948,56
6256	Missions	4 200,00	105,75	0,00	0,00	4 094,25
6261	Frais d'affranchissement	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	36 650,00	30 167,97	4 722,67	0,00	1 759,36
6281	Concours divers (cotisations)	6 273,00	1 336,59	4 232,90	0,00	703,51
6282	Frais de gardiennage	1 590,00	-500,00	500,00	0,00	1 590,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 090,00	16 522,24	3 113,46	0,00	3 454,30
6287	Remboursements de frais	23 800,00	-1 368,28	23 015,05	0,00	2 153,23
6288	Autres	1 950,00	1 866,56	0,00	0,00	83,44
63512	Taxes foncières	16 470,00	392,00	15 570,00	0,00	508,00
6353	Impôts indirects	744,00	744,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6358	Autres droits	894,56	-4 672,86	5 506,19	0,00	61,23
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 365 000,00	2 661 767,25	622 415,07	0,00	80 817,68
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	622 416,00	0,00	622 415,07	0,00	0,93
6331	Versement de transport	18 640,00	17 142,82	0,00	0,00	1 497,18
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 460,00	6 856,36	0,00	0,00	603,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 430,00	10 375,67	0,00	0,00	3 054,33
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 470,00	4 113,45	0,00	0,00	356,55
6411	Salaires, appointements, commissions	1 395 754,00	1 384 168,51	0,00	0,00	11 585,49
6414	Indemnités et avantages divers	456 680,00	442 751,86	0,00	0,00	13 928,14
6415	Supplément familial	27 330,00	25 400,38	0,00	0,00	1 929,62
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	237 810,00	217 851,47	0,00	0,00	19 958,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	449 440,00	428 351,60	0,00	0,00	21 088,40
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 520,00	2 797,83	0,00	0,00	722,17
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	31 300,00	31 232,96	0,00	0,00	67,04
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 750,00	867,00	0,00	0,00	5 883,00
648	Autres charges de personnel	90 000,00	89 857,34	0,00	0,00	142,66
014	Atténuations de produits (4)	980 000,00	448 734,65	243 821,89	0,00	287 443,46
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	980 000,00	448 734,65	243 821,89	0,00	287 443,46
65	Autres charges de gestion courante	95 000,00	89 881,05	0,00	0,00	5 118,95
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	59 618,83	0,00	0,00	381,17
6542	Créances éteintes	34 995,00	30 260,64	0,00	0,00	4 734,36
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	1,58	0,00	0,00	3,42
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		7 337 705,00	5 558 707,07	1 218 055,03	0,00	560 942,90

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b) (5)	366 680,00	157 901,25	101 123,45	0,00	107 655,30
66111	Intérêts réglés à l'échéance	332 750,00	235 730,41	0,00	0,00	97 019,59
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	13 800,00	-97 594,72	101 123,45	0,00	10 271,27
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 289,72	4 286,67	0,00	0,00	3,05
6688	Autre	15 840,28	15 478,89	0,00	0,00	361,39
67	Charges exceptionnelles (c)	364 100,00	176 063,23	3 283,96	0,00	184 752,81
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	303 600,00	122 970,52	0,00	0,00	180 629,48
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 100,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
678	Autres charges exceptionnelles	56 400,00	53 092,71	3 283,96	0,00	23,33
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	145 046,32				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 213 531,32	5 892 671,55	1 322 462,44	0,00	998 397,33
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	4 311 085,00	4 304 992,15			6 092,85
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 074 700,00	2 074 683,82			16,18
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	2 192 600,00	2 192 600,00			0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	43 785,00	37 708,33			6 076,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 311 085,00	4 304 992,15			6 092,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 311 085,00	4 304 992,15			6 092,85
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 524 616,32	10 197 663,70	1 322 462,44	0,00	1 004 490,18
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	101 123,45
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	97 594,72
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 528,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	43 851,04	0,00	0,00	-43 851,04
64198	Autres remboursements	0,00	43 529,72	0,00	0,00	-43 529,72
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	321,32	0,00	0,00	-321,32
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 521 880,00	11 039 718,53	164 649,00	0,00	317 512,47
704	Travaux	666 000,00	670 159,85	0,00	0,00	-4 159,85
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 765 880,00	9 677 002,14	75 000,00	0,00	13 877,86
706121	Redevance modernisation des réseaux	980 000,00	692 556,54	0,00	0,00	287 443,46
7084	Mise à disposition de personnel facturée	110 000,00	0,00	89 649,00	0,00	20 351,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	38 330,00	38 330,00	0,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	27 500,00	0,00	0,00	-27 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	38 330,00	10 830,00	0,00	0,00	27 500,00
75	Autres produits de gestion courante	258 790,00	265 191,06	9 974,79	0,00	-16 375,85
754	Redevances défaut branchement égoût	148 400,00	129 804,79	0,00	0,00	18 595,21
7588	Autres	110 390,00	135 386,27	9 974,79	0,00	-34 971,06
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		11 819 000,00	11 387 090,63	174 623,79	0,00	257 285,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 438,60	30 034,33	0,00	0,00	-21 595,73
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 507,37	0,00	0,00	-1 507,37
778	Autres produits exceptionnels	8 438,60	28 526,96	0,00	0,00	-20 088,36
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		11 827 438,60	11 417 124,96	174 623,79	0,00	235 689,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	290 000,00	288 725,27			1 274,73
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	290 000,00	288 725,27			1 274,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		290 000,00	288 725,27			1 274,73
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		12 117 438,60	11 705 850,23	174 623,79	0,00	236 964,58
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		407 177,72				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	111 606,50	16 039,00	45 790,64	49 776,86
2031	Frais d'études	88 067,50	5 000,00	43 769,00	39 298,50
2051	Concessions et droits assimilés	23 539,00	11 039,00	2 021,64	10 478,36
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	354 796,42	145 181,22	51 746,26	157 868,94
2111	Terrains nus	1 300,00	0,00	1 300,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	4 000,00	0,00	3 500,00	500,00
2151	Installations complexes spécialisées	4 829,12	4 829,12	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	53 000,00	52 558,00	0,00	442,00
21562	Service d'assainissement	137 124,47	84 956,27	46 946,26	5 221,94
2182	Matériel de transport	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 542,83	2 542,83	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 000,00	295,00	0,00	1 705,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	27 032 314,42	24 603 422,16	1 011 050,46	1 417 841,80
2313	Constructions	21 064,34	16 571,78	4 299,70	192,86
2315	Installat°, matériel et outillage techni	27 011 250,08	24 586 850,38	1 006 750,76	1 417 648,94
Total des dépenses d'équipement		27 498 717,34	24 764 642,38	1 108 587,36	1 625 487,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 945 200,00	14 773 547,16	0,00	2 171 652,84
1641	Emprunts en euros	538 200,00	307 409,35	0,00	230 790,65
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	6 800 000,00	6 859 641,36	0,00	-59 641,36
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	9 500 000,00	7 500 000,00	0,00	2 000 000,00
1687	Autres dettes	107 000,00	106 496,45	0,00	503,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		16 945 200,00	14 773 547,16	0,00	2 171 652,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		44 443 917,34	39 538 189,54	1 108 587,36	3 797 140,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	290 000,00	288 725,27		1 274,73
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	290 000,00	288 725,27		1 274,73
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	75 390,00	74 202,34		1 187,66
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	10 260,00	10 257,48		2,52
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 700,00	15 630,17		69,83
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	17 800,00	17 796,18		3,82
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	12 590,00	12 586,45		3,55
13918	Autres subventions d'équipement	158 260,00	158 252,65		7,35
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 600 000,00	1 372 386,21		227 613,79
21532	Réseaux d'assainissement	2 200,00	2 041,69		158,31
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 597 800,00	1 370 344,52		227 455,48
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 890 000,00	1 661 111,48		228 888,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		46 333 917,34	41 199 301,02	1 108 587,36	4 026 028,96
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)					
Pour information		172 712,85			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	4 760 865,00	7 247 432,20	0,00	-2 486 567,20
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	4 112 985,00	7 204 849,92	0,00	-3 091 864,92
13118	Autres Subv. Équipt Etat	336 250,00	9 249,30	0,00	327 000,70
1312	Subv. équipt Régions	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
1313	Subv. équipt Départements	171 630,00	0,00	0,00	171 630,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	8 251,22	0,00	-8 251,22
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	25 081,76	0,00	-25 081,76
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	34 317 551,17	23 500 000,00	5 000 000,00	5 817 551,17
1641	Emprunts en euros	18 317 551,17	0,00	5 000 000,00	13 317 551,17
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	6 500 000,00	16 000 000,00	0,00	-9 500 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	9 500 000,00	7 500 000,00	0,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		39 078 416,17	30 747 432,20	5 000 000,00	3 330 983,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 517 129,02	1 517 129,02	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	15 851,00	15 851,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 501 278,02	1 501 278,02	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 517 129,02	1 517 129,02	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		40 595 545,19	32 264 561,22	5 000 000,00	3 330 983,97
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	4 311 085,00	4 304 992,15		6 092,85
15182	Autres provisions pour risques	2 181 500,00	2 192 600,00		-11 100,00
28033	Frais d'insertion	500,00	416,00		84,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 000,00	41 657,29		-27 657,29
28128	Aménagement Autres terrains	200,00	146,00		54,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	84 400,00	80 638,50		3 761,50
28138	Aménagement Autres constructions	10 000,00	9 501,00		499,00
28151	Installations complexes spécialisées	17 800,00	16 891,00		909,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	100,00	57,00		43,00
281532	Réseaux d'assainissement	792 300,00	591 219,00		201 081,00
281562	Service d'assainissement	93 700,00	99 734,75		-6 034,75
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 100,00	1 089,00		11,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	267 600,00	322 729,81		-55 129,81
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	561 100,00	635 165,37		-74 065,37
2817562	Service d'assainissement (mad)	75 400,00	75 421,00		-21,00
28182	Matériel de transport	138 200,00	172 476,00		-34 276,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 400,00	24 479,47		920,53
28184	Mobilier	2 700,00	2 603,63		96,37
28188	Autres	500,00	459,00		41,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	44 585,00	37 708,33		6 876,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 311 085,00	4 304 992,15		6 092,85
041	Opérations patrimoniales (6)	1 600 000,00	1 372 386,21		227 613,79
2031	Frais d'études	1 199 400,00	1 201 064,07		-1 664,07
2033	Frais d'insertion	600,00	565,04		34,96
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	170 757,10		229 242,90
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 911 085,00	5 677 378,36		233 706,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		46 506 630,19	37 941 939,58	5 000 000,00	3 564 690,61
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DJ 040 = RE 042*.
- (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DJ 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-2019901776J.00001	10/12/2019	3 000 000,00	3 000 000,00	4 286,67	3 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
1807008-Tirage-Euribor3m	10/07/2018	6 000 000,00	6 000 000,00	719,58	6 000 000,00	0,00
MIN535328EUR-Eonia	13/07/2018	10 000 000,00	10 000 000,00	22 420,01	10 000 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		19 000 000,00	19 000 000,00	27 426,26	19 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (O/N)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					33 597 498,85									
1641 Emprunts en euros (total)					21 831 874,85									
000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,790	EUR	S	C	O	A-1
000332099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2018	05/09/2018	01/01/2024	16 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	1,510	EUR	X	C	O	A-1
036	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	5,940	EUR	A	P	O	A-1
1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2031	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,390	EUR	A	C	O	A-1
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	01/01/2019	31/03/2019	247 155,86	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,700	EUR	T	P	O	A-1
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	01/01/2019	05/08/2019	546 666,65	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,840	EUR	A	C	O	A-1
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Bouliard-MEHUN SUR YEVRE	SFIL CAFFIL	13/08/2008	01/01/2019	01/02/2019	289 072,00	V	(Euribor 3M + 0.07)-Floor -0.07 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
MIN507715EUR ex MIN501919EUR- conso	SFIL CAFFIL	19/12/2014	22/01/2016	01/05/2016	400 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,080	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					11 765 624,00									
1807008-Tirage-Euribor3m	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2018	10/07/2018	30/10/2019	0,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,560	EUR	X	X	O	A-1
C0098#cayon-6600000 T7	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/12/2019	02/12/2019	02/03/2020	1 765 624,00	F	Taux fixe à 0.385 %	0,380	0,390	EUR	T	C	O	A-1
MIN535326EUR-Consolidation	SFIL CAFFIL	13/07/2018	14/08/2020	01/12/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.14 %	2,140	2,160	EUR	T	P	O	A-1

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2020

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MINS35326EUR-Eonia	SFIL CAFFIL	13/07/2018	14/08/2018	01/10/2018	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.59)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0.590	0.600	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 319 621,60									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 319 621,60									
110497802	Agences de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
110526802-MEHUN SUR YEVRE	Agences de l'Eau Loire Bretagne	02/07/2012	01/01/2019	31/07/2019	923 793,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					34 917 120,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		20 491 332,06					667 050,71	238 713,17	0,00	101 123,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 085 349,42					307 409,35	145 497,42	0,00	83 441,17
000311764 03	N	0,00	A-1	373 333,28	6,58	F	Taux fixe à 4.73 %	4,720	53 333,34	19 550,67	0,00	7 357,78
000332099	N	0,00	A-1	0,00	42,75	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
036	N	0,00	A-1	1 168 362,80	5,15	F	Taux fixe à 5.94 %	5,920	158 347,05	78 806,57	0,00	58 797,86
1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	275 000,00	10,08	F	Taux fixe à 3.34 %	3,390	25 000,00	10 159,17	0,00	8 547,15
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	228 663,84	16,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,610	9 458,33	10 838,95	0,00	0,00
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	502 933,31	22,60	F	Taux fixe à 3.78 %	3,830	21 866,67	20 168,06	0,00	7 815,58
MIN261 332EUR-Réseaux Rue Henri Bouliard-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	263 722,88	18,58	V	(Euribor 3M + 0.07)-Floor -0.07 sur Euribor 3M	0,000	12 737,28	0,00	0,00	0,00
MIN507 715EUR ex MIN501919EUR- conso	N	0,00	A-1	273 333,31	10,08	F	Taux fixe à 2.06 %	2,050	26 666,68	5 974,00	0,00	922,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		17 405 982,64					359 641,36	93 215,75	0,00	17 682,29
1807008-Tirage-Euribor3m	N	0,00	A-1	6 000 000,00	0,50	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,730	0,00	719,58	0,00	91,67
C00989#cayon-6600000 T7	N	0,00	A-1	1 465 624,00	9,67	F	Taux fixe à 0.385 %	0,390	300 000,00	6 470,61	0,00	454,55
MIN535326EUR-Consolidation	N	0,00	A-1	9 940 358,64	29,67	F	Taux fixe à 2.14 %	2,120	59 641,36	63 605,55	0,00	17 136,07

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N												ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
MIN535326EUR-Eonia	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0,59)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,600	0,00	22 420,01	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 196 934,94					106 496,45	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 196 934,94					106 496,45	0,00	0,00	0,00	0,00
110497802	N	0,00	A-1	405 111,86	9,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	40 511,19	0,00	0,00	0,00	0,00
110526802-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	791 823,08	11,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	65 985,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		21 688 267,00					773 547,16	238 713,17	0,00	0,00	101 123,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turne</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	21 688 267,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swap</i>)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB10 15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c / 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00					0,00	0,00		0,00		
Total des recettes au c / 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)						
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2017-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Stations Epuration	60	02/04/2004
L	Mobilier, matériel électro	10	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Réseaux assainissement	60	02/04/2011
L	Véhicule supérieur à 3.5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	2 192 600,00		2 244 900,00	4 437 500,00	0,00	4 437 500,00
Provision pour risque de non recouvrement	11 100,00	09/12/2015	63 400,00	74 500,00	0,00	74 500,00
Prévision de la sortie de l'actif de la STEP St Sulpice	2 181 500,00	01/04/2019	2 181 500,00	4 363 000,00	0,00	4 363 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	2 192 600,00		2 244 900,00	4 437 500,00	0,00	4 437 500,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Prévision de la sortie de l'actif de la STEP St Sulpice	Prévision de la sortie de l'actif de la STEP St Sulpice	9 000 000,00	4	4 363 000,00	2 181 500,00	4 637 000,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		7 735 200,00	I 7 562 272,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		7 445 200,00	7 273 547,16
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	538 200,00	307 409,35
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	6 800 000,00	6 859 641,36
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	107 000,00	106 496,45
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		290 000,00	288 725,27
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	290 000,00	288 725,27
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 562 272,43	1 108 587,36	172 712,85	8 843 572,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 311 085,00	III 4 304 992,15
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 311 085,00	4 304 992,15
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	2 181 500,00	2 192 600,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	500,00	416,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 000,00	41 657,29
28128	Aménagement Autres terrains	200,00	146,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	84 400,00	80 638,50
28138	Aménagement Autres constructions	10 000,00	9 501,00
28151	Installations complexes spécialisées	17 800,00	16 891,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	100,00	57,00
281532	Réseaux d'assainissement	792 300,00	591 219,00
281562	Service d'assainissement	93 700,00	99 734,75
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 100,00	1 089,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	267 600,00	322 729,81
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	561 100,00	635 165,37
2817562	Service d'assainissement (mad)	75 400,00	75 421,00
28182	Matériel de transport	138 200,00	172 476,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 400,00	24 479,47
28184	Mobilier	2 700,00	2 603,63
28188	Autres	500,00	459,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	44 585,00	37 708,33
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 304 992,15	5 000 000,00	0,00	1 501 278,02	10 822 121,17

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 843 572,64
Ressources propres disponibles	IV 10 822 121,17
Solde	V = IV – II (3) 1 978 548,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				452 500,00	37 708,37	37 708,33	377 083,30
2019	Charges financières de renégociation de dette	12	04/11/2019	452 500,00	37 708,37	37 708,33	377 083,30

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/01/2020	1 FAUTEUIL DE BUREAU HAW 2965S SERVICE ASST	295,00	0,00	5
24/01/2020	1 ARMOIRE COMPLÈTE STEP LA CHAPELLE	3 567,63	0,00	15
24/01/2020	LECTEUR / GRAVEUR DVD EXTERNE TRANSCEND 8X	30,23	0,00	2
24/01/2020	1 ORDINATEUR DELL LATITUDE 5420 INTEL CORE I5	2 512,60	0,00	2
24/01/2020	19S005 1 ELECTROPOMPE SUBMERSIBLE FLYGT DN40 STEP	1 248,00	0,00	15
24/01/2020	19S005 2 CONCERTOR NX100 5.5KW STEP	8 534,00	0,00	15
24/01/2020	19S005 2 POMPES DE RELEVAGE FLYGT DN65 STEP	2 116,00	0,00	15
24/01/2020	19S005 2 MANCHONS MONTAGE SUR PIED ASSISE KSB STEP	378,00	0,00	15
24/01/2020	19S005 4 POMPES DE RELEVAGE FLYGT DN80 STEP	10 344,00	0,00	15
24/01/2020	19S005 2 POMPES SUBMERSIBLES FLYGT DN100 STEP	5 782,00	0,00	15
24/01/2020	PORTE SECTIONNELLE HORMANN SPU F42	4 829,12	0,00	15
31/01/2020	16.082 MISE PLACE LOGICIEL FACTURATION INCOM	11 039,00	0,00	5
21/02/2020	REMISE A NEUF VIDE CAVE DANS REGARD CALE SECHE	238,70	0,00	15
21/02/2020	19S005 1 POMPE DE RELEVAGE FLYGT FOSSE SECHE 5.5KW	4 132,00	0,00	15
02/03/2020	PROTOCOLE COM* IP SOFREL 15SITES INTERFACÉ PC WIN2	6 000,00	0,00	15
09/03/2020	POMPE DE RELEVAGE FLYGT 2KW 400V DN65	1 329,40	0,00	15
04/06/2020	19S067 ACQUISITION DE TAMPONS DE VOIRIE	52 558,00	0,00	60
02/07/2020	2 CAPTEURS US ANTENNE HF INT. METROLOGIQUE MEHUN	1 980,00	0,00	15
02/07/2020	2 PILES LITHIUM TYPE D3.6V / 40AH - MEHUN	156,00	0,00	15
02/07/2020	2 KITS PLATINE DOUBLE AVEC VISSERIE ET SUPPORT	196,00	0,00	15
02/07/2020	DISPOSITIF DE MESURE DE DEBIT OSRAIFLOW - MEHUN	1 130,00	0,00	15
27/07/2020	2 CORDONS BLINDE M12 ET 2 BAGUES INOX SURMOULE 10M	165,00	0,00	15
09/09/2020	20S034 45 CARTES MODEM GSM-3 + ANTENNE OMNI	13 472,50	0,00	15
09/09/2020	20S034 4 CAPTEURS DE NIVEAU CNPA 0-3M	1 496,00	0,00	15
09/09/2020	20S034 12 CARTES 8 DI (8 ENTRÉES TOUT OU RIEN)	1 428,00	0,00	15
09/09/2020	20S034 4 CARTES AI - 4 ENTREES ANALOGIQUES	680,00	0,00	15
09/09/2020	20S034 5 CARTES 4 DO + WDG -4 SORTIES TOUT OU RIEN	850,00	0,00	15
09/09/2020	20S034 1 CARTE ALIM SÉCURISÉE + CHARGEUR BATTERIE	212,50	0,00	15
09/09/2020	20S034 2 PINCES D'ANCRAGE INOX POUR CNPIET CNPA	68,00	0,00	15
16/10/2020	1 FOREUSE ÉLECTRIQUE SUR BATI DS250S	1 825,00	0,00	15
10/11/2020	20S034 1 S4W MEDIUM 12-2-4 1000L 2MXES GSM4	1 504,50	0,00	15
10/11/2020	20S034 1 S4 - MODULE 8DI	119,00	0,00	15
10/11/2020	20S034 2 BLOCS ALIMENTATION 230 VAC 50/60 HZ 40W	130,00	0,00	15
17/11/2020	STEP ST GERMAIN - REMPLACEMENT 1 POMPE GAVEUSE	6 290,00	0,00	15
08/12/2020	TRANSFERT DES EFFLUENTS DE MORTHOMIERS	2 041,69	0,00	60
08/12/2020	19S005 4 POMPES DE RELEVAGE FLYGT/2 ROULEMENTS SNR	8 004,00	0,00	15
10/12/2020	PLUVIOMÈTRE À AUGET BASCULANT AVEC FIXATIONS	438,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/12/2020	1 DEBITMETRE + 1 CONVERTISSEUR DE DEBIT KROHNE	1 142,04	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
28/09/2020	17.070 REPRISE ÉTANCH REGARDE DÉBITMÈTRE STEP MARM	4 147,87	0,00	15
28/09/2020	17.070 ENROBÉS POURTOURS 2 AVALOIRS STEP BOURGES	2 598,75	0,00	15
28/09/2020	17.070 ÉLARGISSEMENT CH ACCÈS LIVRAISON ST TROUY	5 769,33	0,00	15
28/09/2020	STEP ST GERMAIN REAGREAGE VOILE CLARIFICATEUR	1 723,84	0,00	15
28/09/2020	17.070 TERRASSEMENT RTE D'ORLEANS ST DOUL	1 958,56	0,00	15
14/10/2020	15.072MO TRANSFERT EFFLUENTS MORTHOMIERS VERS BGES	19 835,70	0,00	60
14/10/2020	MISSION SPS TRANSFERT EFFLUENTS MORTHOMIERS	429,00	0,00	1
14/10/2020	17.070 MODIF BCHMT EU RTE STE SOLANGE ST GERMAIN	2 489,48	0,00	60
14/10/2020	17.070 MODIF TETE RESEAU EU MIRABELLIERS ST DOUL	1 471,45	0,00	60
14/10/2020	17GR024 INVEST° AVT TRVX RUELLE BALLOT LA CHAPELLE	1 993,57	0,00	60
14/10/2020	SONDAGES PONCT CONDUITE REFOULEMT RUE LOUIS MALLET	6 217,50	0,00	60
14/10/2020	14.B36 CTRL ÉTANCHÉITÉ+INSPECT° TÉLÉVISÉE L MALLET	1 200,00	0,00	60
14/10/2020	16.B86 RÉNO° RSX EU AV. ANCIENS COMBATTANTS TROUY	40 176,00	0,00	60
14/10/2020	17.070 REPRISE 4 BCHMTS EU RUE LOUIS MALLET BGES	22 791,50	0,00	60
14/10/2020	17.070 RÉHAB° BCHMTS EU RUE FONDS GAIDONS BGES	4 339,02	0,00	60
14/10/2020	17.072 TRANSFERTS DES EFFLUENTS DE MORTHOMIERS	375 693,77	0,00	60
14/10/2020	17.073 TRANSFERT DES EFFLUENTS DE MORTHOMIERS	834 470,09	0,00	60
14/10/2020	17.070 MODIF BCHMTS EU RUE DES GLYCINES ST GERMAIN	49 999,15	0,00	60
14/10/2020	17GR024 INVEST° AVT TRVX RUE LOUIS MALLET BOURGES	12 325,33	0,00	60
14/10/2020	MISE À NIVEAU TAMPONS DE VOIRIE BOURGES 2018	14 517,75	0,00	60
14/10/2020	DÉPLACEMENT DÉRIVAT° INDIV TRANSF EFFLUENTS MORTHO	791,00	0,00	1
14/10/2020	15.B57 RÉHAB REGARDS VISITE+OUVRAGES ASST BOURGE	29 277,20	0,00	60
14/10/2020	16.B86 RESTRUCTURAT° SR MARMAGNE RUE F.ARAGO BGES	64 262,34	0,00	60
14/10/2020	17GR024 INVESTIG° AVT TRVX ALLÉE F. ARAGO BOURGES	1 201,40	0,00	60
14/10/2020	18GR016 LEVÉ TOPO TRANSFERT EFFLUENTS MORTHOMIERS	2 051,50	0,00	60
14/10/2020	16.C86 RESTRUCTURAT° SR MARMAGNE RUE F.ARAGO BGES	181 591,38	0,00	60
14/10/2020	TRANSFERT DES EFFLUENTS DE MORTHOMIERS	22 250,31	0,00	60
14/10/2020	17.070 EXTENS° RSX EAUX USÉES CHAUSSEE DE CHAPPE	9 233,15	0,00	60
14/10/2020	ESSAIS ÉTANCHEITES TRANSFERT EFFLUENT MORTHOMIERS	8 642,44	0,00	60
14/10/2020	STEP RÉHAB DE 2 TAMBOURS FILTRANTS ADEQUAPRESS	13 000,00	0,00	15
14/10/2020	STEP PLAIMPED REMISE A NEUF DU GROUPE ELECTROGENE	1 594,86	0,00	15
14/10/2020	REFECTION PAVAGE BOURGES SUITE TVX RSX EAU 4T2018	4 573,44	0,00	60

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/10/2020	16.C61 MISE A NIVEAU TAMPONS REGARDS EU	64 964,00	0,00	60
14/10/2020	AGITATEUR SUBMERSIBLE FLYGT SR 4610 400V	4 813,50	0,00	15
14/10/2020	15.B56 REHAB RSX ASST RUE GEORGES FOREST BOURGES	25 160,56	0,00	60
14/10/2020	15.B56 REHAB RSX ASST RUE MIREBEAU BOURGES	20 411,00	0,00	60
14/10/2020	15.B56 REHAB RSX ASST RUE DE BERRY LA CHAPELLE	12 126,00	0,00	60
14/10/2020	15.B56 REHAB RSX ASST RUE DE LA PAILLE PLAIMPIED	28 172,20	0,00	60
14/10/2020	17.070 EXTENS° RSX EAUX CHEM. DES AILLIERS LA CHAP	54 212,76	0,00	60
14/10/2020	POSTE DE REFOULEMENT BERRY-BOUY STEP	4 332,00	0,00	60
14/10/2020	POSTE DE REFOULEMT DECHETTERIE + LUCHAIRE LA CHAP	5 790,00	0,00	60
14/10/2020	POSTE DE REFOULEMT ST GERMAIN DU PUY - VILLEMENARD	3 889,00	0,00	60
14/10/2020	16.C86 REPECT° CHAUSSEE RUE DU BOIS CHANOINE MARMA	15 192,53	0,00	60
14/10/2020	POMPE XYLEM TYPE NP 3102 SH 25	2 476,00	0,00	15
TOTAL GENERAL		2 142 418,14	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
03905*STEP STEP Communautaire	55 200 000,00	0,00	55 200 000,00	13 589 043,00	25 000 000,00	17 917 327,33	23 693 629,67
03906 TMOR Transfert effluents Morthomiers	1 295 000,00	0,00	1 295 000,00	1 227 527,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		59,00	0,00	59,00	53,20	2,00	55,20
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	18,00	0,00	18,00	17,80	0,00	17,80
Adjoint technique territorial	C	10,00	0,00	10,00	6,00	2,00	8,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur en chef de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	3,90	0,00	3,90
Technicien principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien para-médical de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		64,00	0,00	64,00	58,00	2,00	60,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 Ier de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				9 887,00		
Apprenti	C	OTR		9 887,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				9 887,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR:ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
ANNOIX	MAZÉ Alain	Absent	CHATELIN Thierry	
VORLY	LEFEBVRE Corinne	Présente en visioconférence	LEVY Jacques	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane	Présent en visioconférence	PORTIER Jacqueline	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno	Présent en visioconférence	RENIER Franck	
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard	Présent en visioconférence		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	BEUCHON Yvon	Présent en visioconférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis	Présent en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
BOURGES	GALUT Yann	Présent en visioconférence		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOUIN Marie-Christine	Présente en visioconférence		
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard	Présent en visioconférence		
PLAIMPED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick	Présent en visioconférence		
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette	Présente en visioconférence	CHALOPIN Jean-Pierre	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Présent en visioconférence	ARCHAMBAULT Fabrice	
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis	Présent en visioconférence	CARON Frantz	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne	Présente en visioconférence	MEUNIER Maryse	
ARCAY	HAMELIN Stéphane	Présent en visioconférence	NICOLI Eric	
BOURGES	PALLOT Catherine	Excusée, donne l'avis à monsieur STOQUERT		
BOURGES	STOQUERT Marc	Présent en visioconférence		
BOURGES	CHEZE-DHO Christine	Présente en visioconférence		
BOURGES	CABRERA Olivier	Présent en visioconférence		
BOURGES	BONDUELLE Constance	Présente en visioconférence		
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Excusé, donne l'avis à madame MADROLLES		
BOURGES	BESSARD Magali	Présente en visioconférence		
BOURGES	BEDIN Yannick	Excusé, donne l'avis à madame TRUSSARDI		
BOURGES	MADROLLES Céline	Présente en visioconférence		
BOURGES	LEFELLE Hugo	Présent en visioconférence		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MENGUY Catherine	Présente en visioconférence		
BOURGES	METTRE Renaud	Présent en visioconférence		
BOURGES	NEZLIOUI Nadia	Présente en visioconférence		
BOURGES	CHARPENTIER Alex	Présent en visioconférence		
BOURGES	SOULAT Frédérique	Présente en visioconférence		
BOURGES	BOUQUIN Alain	Présent en visioconférence		
BOURGES	TRUSSARDI Corinne	Présente en visioconférence		
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre	Présent en visioconférence		
BOURGES	ROBINSON Sakina	Présente en visioconférence		
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Présent en visioconférence		
BOURGES	LABRO France	Excusée, donne pouvoir à madame MENGUY		
BOURGES	ALLAIN Joël	Présent en visioconférence		
BOURGES	MAUTRÉ Régis	Présent en visioconférence		
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Présente en visioconférence		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BARDI Jean-Marc	Présent en visio conférence		
BOURGES	MOUSNY Philippe	Présent en visio conférence		
BOURGES	MERCIER Philippe	Présent en visio conférence		
BOURGES	FRANQUES Alexia	Présente en visio conférence		
BOURGES	REBEYROL Martial	Absent		
BOURGES	SINGEOT Justine	Présente en visio conférence		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig	Présent en visio conférence		
BOURGES	POL Elisabeth	Excusée, donne la voix à Monsieur SPETER-LEJEUNE		
BOURGES	MICHEL Marcella	Présente en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie	Présente en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain	Présent en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie	Excusée, donne la voix à Monsieur GILLET		
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique	Présent en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre	Présent en visio conférence		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie	Présente en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice	Présente en visioconférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian	Présent en visioconférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole	Présente en visioconférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Absent		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric	Présent en visioconférence		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle	Présente en visioconférence		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier	Présent en visioconférence		
TROUY	BRETEAU Franck	Présent en visioconférence		
TROUY	MOREAU Nadine	Présente en visioconférence		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine	Présente en visioconférence		
MARMAGNE	JACQUET Annie	Présente en visioconférence		
PLAIMPED-GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne	Présente en visioconférence		

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 70
Nombre de membres présents : 66
Nombre de membres votants : 65
Nombre de suffrages exprimés : 63
VOTES : Pour: 63
 Contre: 0
 Abstentions : 1

Date de convocation : 2 avril 2021

Présenté par la Présidente
A Bourgesle 8 avril 2021

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 8 avril 2021

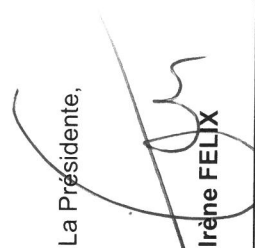
Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le16. AVR. 2021.....et de la publication le 14 AVR. 2021

A Bourges, 12 avril 2021



La Présidente,


Irène FELIX